

Le Guide du Kamite debout

*Pourquoi lire – le volume et ses quinze écrits,
en seize fiches*

Fiches établies par le Vénérable

KING BAZURU

Président des Kamites

Abidjan, 2026 – an 6263 de l'ère kamite

Ce guide réunit les seize fiches « Pourquoi lire » publiées avec le volume *Le Kamite debout* et avec chacun de ses quinze écrits, parus à Abidjan entre le 4 et le 19 septembre 2026. Les fiches renvoient aux chapitres des écrits, qui citent leurs sources.

Les fiches portent le numéro du chapitre qu'elles servent : I à XII, puis XIV, XV et XVI. Il n'y a pas de fiche treize.

Texte de KING BAZURU, Vénérable et Président des Kamites.

Identifiant IANA : PEN 65878

OID : 1.3.6.1.4.1.65878.3.1 – 3.6, 2.30 et 2.31

Édition anglaise : *The Guide to The Kamite Stands*

bwa-sacre.org

© 2026 – Bwa Sacré. Tous droits réservés.

Table

Note préliminaire.....	5
Le Kamite debout.....	7
<i>Premier temps – Le Geste : les Livres de Lassa</i>	
I. Le Seuil.....	12
II. La Libation	17
III. Le Baobab	22
IV. Le Bois Sacré.....	27
V. Le Kamite de demain	35
<i>Deuxième temps – La Parole : les Déclarations</i>	
VI. Le Quatrième Jihad	39
VII. Le Travail de nos parents.....	44
VIII. La Position du Kamite.....	52
IX. Kamite, qui es-tu ?	58
X. Les Kamites face aux religions révélées.....	69
XI. Juger sans prison	84
XII. Kamite, reviens au bercail	97
XIV. Kamite, ton voisin est ton frère.....	105
<i>Troisième temps – La Preuve : le Sceau</i>	

XV. Le Sceau	118
XVI. La Clé du Kamite	123

Note préliminaire

Chaque écrit du Bwa Sacré est accompagné, depuis le premier volume, d'une fiche : « Pourquoi lire » – une page pour les écrits brefs, deux ou trois pour ceux à qui l'on pose beaucoup de questions. Elle ne résume pas l'écrit : elle donne les questions qu'on nous pose – souvent avec bienveillance, parfois comme un piège – et le chapitre qui y répond, en quelques lignes que l'on peut redire. Les voici réunies pour le troisième volume, en seize : la fiche du volume *Le Kamite debout* d'abord, puis celles de ses quinze écrits, dans l'ordre du volume et par les trois temps qui l'ordonnent – le Geste, la Parole, la Preuve.

Chaque fiche porte le numéro du chapitre qu'elle sert. On ira donc de la fiche I à la fiche XII, puis aux fiches XIV, XV et XVI : il n'y a pas de fiche treize, comme il n'y a pas de treizième chapitre. Ce n'est pas une coquetterie : c'est la même règle, tenue partout.

Ce guide s'adresse à trois lecteurs. À celui qui hésite devant un volume de cinq cents pages, il dit en une page ce qu'il y trouvera, et lequel des quinze lire d'abord. À celui qui a lu, il donne de quoi répondre le soir même, au voisin ou au parent qui demande. Et au jatigi qui conduit un apprenti lune après lune, selon les Livres de Lassa, il donne le fil de chaque lecture. On peut le lire d'un trait, comme le plan d'un chemin, ou une fiche à la fois, comme on franchit un seuil.

Comme les écrits qu'il accompagne, ce guide critique des doctrines, jamais des personnes, jamais un peuple, jamais une foi ; il ne demande pas d'être cru sur parole, puisque chaque réponse renvoie

à un chapitre qui cite ses sources ; et il est signé, daté et ancré dans la blockchain Bitcoin, afin qu'on sache qui l'a écrit, et quand.

Amen Hotep – Amenhotep.



Le volume

Le Kamite debout

Le Kamite debout – le premier volume réveillait, le deuxième bâtissait : celui-ci met debout.

On ne se tient pas debout par la seule volonté. Il y faut trois choses, et ce volume les donne l'une après l'autre : **un geste**, pour celui qui quitte une prière et n'a rien à mettre à la place ; **une parole**, pour celui qui a un rite mais baisse encore les yeux quand on l'interroge ; **une preuve**, pour celui dont on peut dater la parole après coup, et qui ne vaut alors rien ni devant un tribunal ni devant l'histoire. Quinze écrits, du 4 au 19 septembre 2026, chacun signé et ancré dans la blockchain Bitcoin le jour même. Voici ce qu'on objecte, et le chapitre qui répond.

« **VOUS N'AVEZ NI LIVRE SAINT NI LITURGIE.** »

« Que ferai-je le vendredi, le dimanche ? Vous ne me donnez rien à faire. »

Chapitres I à III, les *Livres de Lassa* – un rite du jour, un rite de la lune, un rite de l'an. *Le Seuil* donne à l'apprenti ce qu'il croit, ce qu'il fait chaque matin, ce qu'il ne fait pas, et l'ordre des douze lunes. *La Libation* lui donne, les douze lunes passées, le droit de verser et la parole aux Ancêtres. *Le Baobab* donne au sage le sanctuaire, le culte de la pleine lune et la charge – qu'on reçoit et qu'on ne prend pas. Et la netteté de toujours : **ce livre n'est pas tombé du ciel**, un homme l'a écrit, sous son sceau, à une date vérifiable.

« VOS RITES, VOUS LES AVEZ INVENTÉS LE MOIS DERNIER. »

« C'est du folklore reconstitué. »

Chapitre IV, *Le Bois Sacré* – le pays bwa, les voisins dogon, la guerre de 1915-1916, et les trois cérémonies qui font un homme. Ce que l'auteur a vu et reçu, il le dit ; ce qui se vérifie, il donne où le vérifier ; ce qui est secret reste sous l'arbre, de bouche à oreille, comme toujours. **Nous n'avons rien inventé : nous l'avons écrit**, ce qui n'est pas la même chose.

« LA MACHINE VA VOUS BALAYER. »

« Vos enfants n'auront ni travail ni patron ni repère. »

Chapitre V, *Le Kamite de demain* – l'ère du Verseau, le travailleur sans patron, l'enfant qui grandit à côté de la machine. Un peuple qui tient un rite du jour peut recevoir n'importe quel outil sans se perdre dedans ; un peuple qui n'en tient aucun prend la forme de l'outil qu'on lui donne.

« LA LAME REVIENT. QUE FAITES-VOUS ? »

« Soit vous vous battez, soit vous reniez. »

Chapitre VI, *Le Quatrième Jihad* – quatre fois la lame, quatre fois le repli en ordre, de Koumbi Saleh à aujourd'hui : la route d'une seule maison, cinq pays, et pas une génération qui ait renié les Ancêtres. **Le repli en ordre n'est pas une défaite** : c'est ce qui fait qu'il reste quelqu'un pour écrire ces pages.

« LE TRAVAIL DE VOS PARENTS EST DÉPASSÉ. »

« Qu'ils se recyclent, ou qu'ils disparaissent. »

Chapitre VII, *Le Travail de nos parents* – l'avenir des travailleurs, les métiers qui ne se délèguent pas, et la place de l'ingénieur kamite :

en avant, jamais derrière. Le grade n'est pas la fonction, et le chiffre n'est pas l'homme.

« CHOISISSEZ VOTRE CAMP DANS CE CONFLIT. »

« Votre silence est une complicité. »

Chapitre VIII, *La Position du Kamite* – les peuples kamites fixent eux-mêmes leurs priorités : le Soudan, le Congo, le Sahel, et nos morts que personne ne compte. Les faits sont datés, les chiffres sont ceux des institutions qui les établissent, et la règle est tenue jusqu'au bout : **on ne compare pas les souffrances**, et l'on ne désigne aucun peuple.

« LE KAMITISME EST UNE SECTE. ET VOUS ÊTES CONTRE LES CROYANTS. »

« Encore une religion de plus, et une religion contre les autres. »

Chapitres IX et X, *Kamite, qui es-tu ?* et *Les Kamites face aux religions révélées* – ce n'est pas une religion mais une fédération de spiritualités, qui tient précisément parce qu'elle n'exige de personne qu'il renonce à la sienne. Notre place est dite pour la diaspora et pour les pays où les religions révélées sont majoritaires. On critique des doctrines et des postures : **jamais une personne, jamais une foi.** Ni anathème ni exclusion : on entre comme on sort.

« SANS PRISON, C'EST L'IMPUNITÉ. ET CELUI QUI EST PARTI EST PERDU. »

« Vos palabres ne remplacent pas un tribunal. » · « J'ai changé de religion : on ne me reprendra pas. »

Chapitres XI et XII, *Juger sans prison* et *Kamite, reviens au bercail* – la justice africaine avant le colon, ce qu'on a mis à sa place, et la palabre instituée avec son protocole, son registre et son dernier recours : **la prison entasse, la palabre répare.** Puis l'accueil de ceux

qui reviennent, sans qu'on leur demande de compte, par-delà les religions et les frontières tracées par d'autres.

« VOS ÉTATS SE DÉTESTENT. ET POUR PROUVER, IL FAUT TOUT LIVRER. »

« Vous ne serez jamais d'accord entre vous. » · « Pour signer, envoyez le document. »

Chapitres XIV à XVI – *Kamite, ton voisin est ton frère* dit la palabre entre nos États, car nul ne réconciliera la Côte d'Ivoire avec elle-même, ni le Sahel avec ses voisins, à la place de ceux qui y vivent. Puis les deux actes du sceau : *Le Sceau* institue le registre, l'identifiant, l'horodatage kamite et les trois niveaux – **au niveau kamite, seule l'empreinte sort, et la main reste à celui qui la porte** ; *La Clé du Kamite* met la chose à portée d'un homme seul, avec vingt-quatre mots et un nom qu'il ne dit à personne.

Quinze écrits, trois temps, un seul fil : le premier volume avait montré ce qu'on nous avait pris ; le deuxième que rien ne s'était perdu ; celui-ci montre qu'un Kamite peut désormais se tenir seul devant le monde, avec un geste qui est le sien, une parole qui est la sienne, et une preuve que personne ne lui accorde. **Un homme debout n'a plus besoin qu'on le croie : il montre.** Les chapitres vont de I à XII, puis XIV, XV et XVI – ce livre ne compte pas de treizième chapitre.

LE KAMITE DEBOUT

*Le geste, la parole et la preuve – les Livres de Lassa, les Déclarations et le Sceau ;
quinze écrits*

Texte de KING BAZURU, Vénérable et Président des Kamites · Abidjan,

2026 – an 6263 de l'ère kamite

Édition anglaise : *The Kamite Stands*

Fiche I – Les quinze écrits

Le Seuil

Le Seuil – les questions de celui qui hésite, et les réponses

Ils ont lu nos écrits. Ils savent que ce que nous disons est vrai. Et le vendredi ou le dimanche venu, ils retournent à leur prière, parce qu'ils ne savent pas par quoi la remplacer. On nous reprochait de n'avoir pas de livre saint ; on nous reprocherait bientôt de n'avoir pas de liturgie. Ce premier des Trois Livres de Lassa répond aux deux : il donne au Kamite ce qu'il croit, ce qu'il fait chaque jour, chaque lune et chaque année, et comment il entre. En voici les questions, et les réponses.

« UNE VÉRITÉ SANS HORAIRE, UNE FOI SANS GÉNUFLEXIONS : N'EST-CE PAS UN VIDE ? »

« Pourquoi ceux qui ont vu retournent-ils quand même à la prière ? »

Chapitre I – regardez un musulman qui a raté une prière, un chrétien qui a manqué la messe : toute leur journée se lit à la lumière du manquement. Ce n'est pas la vérité qui leur manque, c'est le geste ; et l'habitude gagne toujours contre l'idée. Alors ce livre donne le geste : une parole à l'aube et un compte au soir, un culte à chaque pleine lune, cinq jours par an hors du temps – un rythme qu'on tient dans un village, un appartement d'Abidjan ou une chambre de Paris, et qui ne remplace pas la prière d'un autre par la prière d'un autre encore, mais par le geste de l'homme libre.

« QUE CROYEZ-VOUS, EN UNE PAGE ? »

« Si l'on me demande ce que croit un Kamite, que dois-je répondre ? »

Chapitre II – sept paroles, apprises par cœur. Un seul Créateur dont

nul n'a fait l'image ; des Ancêtres vivants devant Lui, qu'on nomme et qu'on n'adore pas ; la terre qui reçoit l'eau, le lait et l'alcool ; le nom qui est le registre – un homme vaut ce qu'on dit de son nom quand il n'est pas là ; le temps compté depuis Narmer, an 6263 ; la liberté de conscience entière – nul contraint, nul maudit, nul exclu ; et rien de secret n'est écrit, tout ce qui est écrit est daté et scellé. Voilà notre réponse à ceux qui nous reprochent de n'avoir pas de livre : nous avons un registre, et nous savons qui l'a écrit.

« ET SI JE RATE UNE PLEINE LUNE ? ET MA MÈRE ? ET LE SANG ? »

« On m'a appris qu'un Dieu comptable tient le compte de mes prières. »
Chapitres III et IX – le Créateur ne tient pas de comptabilité. Celui qui rate une lune n'est pas puni : il est absent d'un registre, et il revient à la suivante. Le kamitisme ne demande pas de rompre : il demande de rentrer chez soi, chez les Ancêtres de sa propre mère, dont la mosquée et l'église sont les locataires récents ; on accompagne sa mère à la prière par respect, on ne prie pas à sa place – et un jour, c'est elle qui demandera qu'on verse pour elle. Quant au sang : l'apprenti ne sacrifie jamais, il verse. Celui qui mange du poulet et s'effraie d'un poulet sacrifié devrait visiter un abattoir.

« QUE FERA-JE DEMAIN MATIN ? »

« Concrètement : sans tapis, sans ablution, sans orientation ? »
Chapitre IV – de l'eau, un peu de terre, deux minutes. Au lever, debout devant la terre, l'eau dans la main droite, quatre phrases avec le nom de son père et du père de son père ; celui qui ne le connaît pas dit « ceux dont je porte le nom » et va le demander à sa mère le jour même. Au coucher, sans eau, le compte du soir : ce que j'ai fait, à qui j'ai été utile, ce que je dois et à qui. La prière d'un autre

demandait de répéter ; le compte demande de regarder — il se dit vrai ou il se dit faux, et l'homme qui se ment devant ses Ancêtres le sait. Celui qui vit loin tient chez lui une terre du sanctuaire dans un récipient de terre cuite : le sanctuaire est portable.

« QU'EST-CE QUI REMPLACE LA MESSE ET LE VENDREDI ? »

« Pourquoi la pleine lune, et pourquoi torse nu ? »

Chapitres V et VI — le culte commun de la pleine lune, tenu le même soir par tous les Kamites du monde : parce qu'elle est dans le ciel et que nul ne peut se tromper de jour. Torse nu et pieds nus, parce que devant les Ancêtres on ne porte ni l'habit du maître ni l'habit du rang. Dix temps, écrits : l'eau sur les mains, l'appel du Créateur — « Il est, Il a fait, Il regarde » —, les Ancêtres nommés, les trois liquides versés, la demande à voix haute, le registre, le repas, le rire. Nul n'apporte d'argent ; nul ne fait de quête. Le culte de deux personnes devant un bol de terre à Montréal est le même que celui de cent sous le baobab de Lassa. Et chaque année, du 21 au 25 juillet, les cinq jours hors du temps, où l'on ne travaille pas.

« COMMENT ENTRE-T-ON ? »

« Seul ? En secret ? En payant ? »

Chapitres VII et VIII — ni seul, ni en secret, ni en payant. On entre à une pleine lune, présenté par un jatigi qui répond de vous sur son propre nom, devant le cercle, avec de l'eau sur les mains ; on répond à six questions — « Es-tu libre ? — Je suis libre. Nul ne m'a contraint, et nul ne me retiendra » —, on dit sa lignée aussi loin qu'on sait, l'eau lave de l'heure d'un autre, on verse, on est inscrit. Douze lunes d'apprentissage, un écrit par lune, la lignée reconstituée sur quatre générations, puis la douzième lune : c'est le deuxième livre. Celui

qui monnaie l'initiation n'est pas du Bwa Sacré, et son nom sera dit sous l'arbre. Le calendrier des pleines lunes de l'année est donné, pour l'heure d'Abidjan et de Bamako : première lune le 26 septembre 2026.

« ET SI JE VEUX REPARTIR ? »

« Est-ce une cage ? »

Chapitres IX et X – tu repars. Ton nom reste dans le registre avec la mention de ton départ, et personne ne te maudira : la porte du Bwa Sacré s'ouvre dans les deux sens, c'est à cela qu'on reconnaît qu'elle n'est pas une cage. Une femme entre par le même seuil, verse la même libation et peut devenir sage. Celui qui ne boit pas d'alcool le verse : il n'est pas pour lui. Et le livre n'a pas proposé : il a institué, en sept points, les sept paroles, le jour, la lune, l'an, la terre du sanctuaire, le seuil, la liberté et le sceau.

Onze chapitres, trois rythmes, un calendrier, 27 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. Le lecteur refermera ce livre en sachant exactement ce qu'il fera demain matin, à la prochaine pleine lune et du 21 au 25 juillet – et il saura que le livre saint des autres, on doit croire d'où il vient, tandis que le nôtre, on peut le vérifier. Tu ne vas pas vers le vide. Tu vas vers la terre, l'eau, le lait, l'alcool, la lune et ton nom.

LE SEUIL

Livre de l'Apprenti – premier des Trois Livres de Lassa, pour celui qui hésite au seuil du kamitisme : ce qu'il croit, ce qu'il fait chaque jour, chaque lune et chaque année, et comment il entre

Livre d'initiation institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée – an 6263

Édition anglaise : *The Threshold*

Fiche II – Les quinze écrits

La Libation

La Libation – ce que le mot Kamite engage, question par question

Le premier livre parlait à celui qui hésitait ; celui-ci parle à celui qui est dedans, et il lui parle autrement : il ne le rassure plus, il le charge. Un Kamite n'est pas un homme qui a changé de prière : c'est un homme dont le nom peut désormais être dit sous l'arbre, et qui a des devoirs envers ceux qui portent le même. Ce deuxième des Trois Livres de Lassa les énumère, sans en cacher aucun. En voici les questions, et les réponses.

« QU'EST-CE QUI A CHANGÉ EN DOUZE LUNES ? »

« L'apprenti croyait les sept paroles. Que sait le Kamite de plus ? »

Chapitres I et II – il y a douze lunes, un homme tremblait en versant, parce qu'on lui avait dit toute sa vie que c'était l'œuvre du diable. Il a dit trois cent soixante comptes du soir et cessé de se mentir vers le quarantième ; sa mère l'a regardé avec inquiétude, puis avec curiosité, puis lui a demandé de verser pour son propre père. Il sait désormais quatre choses : ce qu'est une institution – un protocole, non une idée, et l'ordre du culte est protocole tandis que la couleur du pagne est ornement ; ce qu'est le registre, où il a une ligne à chaque lune, et que cette ligne est ce qu'il laissera ; ce qu'est le sacré, avec lequel on ne joue pas ; et où il est dans le temps – un Kamite qui ne sait pas en quelle année il vit n'est pas sorti de l'heure d'un autre.

« COMMENT PASSE-T-ON KAMITE ? »

« Qu'exige-t-on, et devant qui ? »

Chapitre III – douze lunes dont neuf cultes tenus, la lignée récitée sur quatre générations, père et mère, sans hésiter – s'il bute, « à la lune prochaine », sans reproche –, les douze écrits lus, le salut et les Ancêtres dans la langue de la mère, et la parole du jatigi, qui ne ment pas sur son nom. Puis le sage pose la main droite de l'apprenti sur la terre : « Jusqu'à ce soir tu versais pour toi. Dès ce soir tu verses pour ta maison. » Il verse en nommant, cette fois, les vivants de sa maison un à un. Le lendemain, sa parole de l'aube change d'une ligne.

« QUE PUIS-JE FAIRE CHEZ MOI, MAINTENANT ? »

« Ma mère n'est pas kamite et me demande de verser pour elle. »

Chapitre IV – tu le fais, sans lui demander de rien croire ni de rien payer. C'est ainsi que le kamitisme entre dans les maisons : non par la prédication, mais par la mère qui a demandé qu'on verse. La libation domestique se fait pour le voyage, l'examen, l'affaire qui commence, le malade guéri, l'hôte reçu, l'injustice réparée. Trois choses que le Kamite ne verse pas : du mal à quiconque – la demande qui nuit n'est pas portée, et celui qui la fait s'inscrit lui-même sous l'arbre ; contre de l'argent ; et seul ce qui exige le sanctuaire.

« UNE NAISSANCE, UNE UNION, UNE MORT, UN RETOUR »

« Que se passe-t-il aux quatre passages d'une vie ? »

Chapitre V – l'enfant reçoit son nom dans la langue à la première pleine lune et le 22 juillet, le nom de sa mère inscrit à côté de celui de son père ; l'état civil portera ce qu'on voudra, le nom du

sanctuaire est celui que ses Ancêtres entendent. L'union tient en cinq choses que tout mariage kamite contient : le consentement des deux à voix haute, l'absence de dot – nulle fille du Bwa Sacré n'est donnée ni acquise –, la libation aux deux lignées, le registre aux deux noms, et la porte natale qui reste ouverte à la femme. Le mort : l'eau du jour même, les trois liquides de la lune suivante – « Il est nommé parmi eux » –, le 25 juillet devant tous ; et si la famille est musulmane ou chrétienne, le Kamite se tient debout, en silence, et ne fait honte à personne. Le retour : il peut être jatigi de celui qui revient de l'autre rive ; celui qui monnaye le retour vend ses frères une seconde fois.

« LE SACRIFICE : COMBIEN, POUR QUOI, ET QUI DÉCIDE ? »

« Puis-je forcer la réponse avec un second poulet ? »

Chapitre VI – non : les Ancêtres ne se soudoient pas. Le sacrifice est un repas offert, dont le sang est la part des Ancêtres et la chair celle des vivants ; ni punition, ni tribut, ni monnaie, ni étalage de richesse. La mesure suit la demande, selon l'usage de Lassa : un poulet pour un seul, trois pour une maison, une chèvre et trois poulets pour une lignée ou un sanctuaire, un bœuf, trois chèvres et neuf poulets pour la grande demande. Le poulet lâché tombe sur le dos : la demande est reçue ; sur le ventre : pas encore. Le Kamite accepte ce que la terre a dit.

« QUELLE EST MA PART, ET QU'EST-CE QUI ME LIE ? »

« Qu'est-ce qui distingue un membre d'un spectateur ? »

Chapitres VII à IX – sa part aux cinq jours, jour par jour ; et sa part dans les institutions, qui n'est pas facultative : la palabre avant la plainte, la tontine du sanctuaire qui paie d'abord le transport de la

femme en travail, le registre des voix – un Kamite qui a enregistré la voix de sa mère a fait plus pour sa langue que dix discours –, la langue de la mère aux enfants, la terre inscrite au livre du terroir et jamais vendue seul, et le seuil : un Kamite qui n’a jamais été jatigi de personne n’a pas encore rendu ce qu’on lui a donné. Ce qui le lie n’est pas une liste d’interdits mais une seule règle, à sept conséquences : que son nom puisse être dit à voix haute quand il n’est pas là. Le manquement se répare sous l’arbre ; la seule peine est la radiation, à voix haute, réversible par la réparation, jamais par le temps.

« SUIS-JE ANIMISTE ? MA FEMME PRIE : LA LIBATION VAUT-ELLE ? »

« Et quand pourrai-je devenir sage ? »

Chapitre X – que celui qui appelle cela animisme aille regarder ce qu’il fait avec ses saints et ses cierges. Une maison où l’un verse et l’autre prie n’est pas divisée : elle a deux portes, et les Ancêtres connaissent les deux. Les secrets se reçoivent, ils ne s’achètent pas. Et après trente-six lunes, trois apprentis conduits, un siège de témoin et un registre tenu, le 24 juillet – c’est le troisième livre.

Douze chapitres, quatre rites de la vie, une règle à sept conséquences, 22 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. Le lecteur refermera ce livre en sachant ce que le mot Kamite engage : verser pour d'autres que soi, nommer un enfant, accompagner un mort, s'asseoir sous l'arbre, tenir une caisse, écrire une terre, apprendre une langue. Tu ne verses plus pour toi seul. Ta maison est derrière toi quand tu t'accroupis devant la terre. Verse pour elle.

LA LIBATION

Livre du Kamite – deuxième des Trois Livres de Lassa, pour celui qui a franchi le seuil et tenu douze lunes : le passage, le droit de verser pour sa maison, les rites de la vie, la règle du nom et les cinq jours

Livre d'initiation institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée – an 6263

Édition anglaise : *The Libation*

Fiche III – Les quinze écrits

Le Baobab

Le Baobab – la charge du sage, question par question

Il y a, à Lassa, un arbre sous lequel le Bwa Sacré a versé le premier, et cet arbre est un baobab. Un baobab ne se plante pas pour soi : celui qui le plante ne mangera pas de son ombre. Voilà la charge du sage, et voilà ce que donne ce troisième et dernier des Trois Livres de Lassa : la liturgie publique du Bwa Sacré tout entière – tout ce qu'un sage dit et fait devant le cercle, sans rien omettre, afin que le culte soit le même à Lassa, à Abidjan, à Paris et à Bahia, et que nul ne puisse le déformer en prétendant tenir d'une source cachée. Il n'est pas le secret, et il le dit. En voici les questions, et les réponses.

« LE SAGE EST-IL UN PRÊTRE ? »

« Qui commande dans un sanctuaire, et qui est payé ? »

Chapitres I et II – personne n'est payé, et le sage n'est pas obéi : il est écouté, et la reine mère peut le reprendre en public. Il ne se tient pas entre les hommes et Dieu : il connaît l'ordre, dit les paroles exactes, tient le couteau avec respect et le registre avec exactitude, et s'assied sous l'arbre pour que d'autres y parlent. Un sanctuaire tient par sept charges, toujours nommées et inscrites : le sage, le sacrificateur, la reine mère – un sanctuaire sans reine mère délibère sans la moitié du registre –, les anciens de palabre, le gardien du registre, le gardien du bois, les jatigis. Celui qui veut la charge pour le rang ne l'aura pas : on choisit le sage pour son nom.

« LE CULTE EST-IL LE MÊME PARTOUT ? »

« Que dit le sage, exactement, et dans quelle langue ? »

Chapitre III – douze temps, écrits avec toutes les paroles de l'officiant, de l'eau sur les mains à la clôture : « Ce qui a été versé est versé, ce qui a été demandé est porté, ce qui a été écrit est écrit. Nous rentrons avec nos noms. » Le sens est le protocole, la langue est libre, et la traduction est déposée au registre. Le sage sort le dernier, après avoir vérifié qu'il ne reste ni animal attaché, ni feu, ni récipient plein : la terre reste comme on l'a trouvée.

« LE SACRIFICE : COMMENT, POUR QUE NUL NE PUISSE DIRE QU'IL A VU AUTRE CHOSE ? »

« L'acte le plus grave du culte, et le plus mal compris de loin. »

Chapitre IV – l'animal vivant, sain, abreuvé, traité avec douceur : on ne donne pas aux Ancêtres ce qu'on ne mangerait pas. Six temps : la présentation, la parole – « Le sang est pour vous, sur la terre. La chair est pour nous, à votre table » –, l'acte d'un seul geste, net, sans parole ; le signe lu sur le poulet lâché et jamais forcé ; le sang laissé entier à la terre, ni recueilli, ni porté sur personne ; puis le partage : tout est mangé sur place le soir même, par quiconque passe, rien ne se vend, rien ne se jette. Le sacrificateur reçoit la tête et une cuisse, non comme salaire mais comme la part de celui qui a tenu le couteau ; celui qui a demandé reçoit le foie. Il refuse le sacrifice qui dépasse la demande, et le sacrifice pour un mal.

« NOMMER, UNIR, PASSER AUX ANCÊTRES, RENDRE UN NOM »

« Et comment devient-on sage ? »

Chapitres V et VI – les paroles de l'officiant pour les quatre passages, dont celle de l'union, posée à chacun séparément : « Est-ce

toi qui choisis, et nul autre à ta place ? Quelqu'un a-t-il payé pour toi, ou été payé pour toi ? » – et celle du nom rendu, le 25 juillet : « Tu garderas le nom du naufrage. Voici celui du rivage. » L'élévation, le 24 juillet : trente-six lunes, trois apprentis, des palabres siégées, un registre tenu, la parole de la reine mère – si elle dit « attendez », on attend une année, sans reproche – et quatre questions : sais-tu que tu ne seras pas payé, pas obéi, que tu ne maudiras personne, et que tu répondras sur ton nom de tout ce qui se passera sous ton arbre ?

« PEUT-ON FONDER UN SANCTUAIRE DANS UNE PIÈCE DE PARIS ? »

« Et comment le registre du plus petit sanctuaire vaut-il le sceau du Vénérable ? »

Chapitres VII et VIII – partout où trois Kamites et un sage le veulent, par sept choses : la terre, mêlée à celle de Lassa ou d'un sanctuaire mère – un sanctuaire naît d'un autre –, le sage, la reine mère, le registre, le calendrier, le sacrificateur, la déclaration. Le registre est ce que le sanctuaire laissera : ce qui s'écrit, ce qui ne s'écrit pas – rien de ce qui se transmet sous l'arbre –, et comment on scelle : la page signée par le sage et la reine mère, la copie numérique dont le gardien calcule l'empreinte et l'ancre dans la blockchain Bitcoin, comme le sont nos écrits. Nul ne peut le réécrire après coup. Le sage qui ne sait pas le faire trouve un jeune Kamite qui sait, et c'est là, souvent, sa première charge.

« LES CINQ JOURS, LA PALABRE, LES DOUZE LUNES »

« Que fait l'officiant du 21 au 26 juillet, et comment l'ancien tient-il l'arbre ? »

Chapitres IX à XI – le programme de chaque jour, du culte du 21

présidé par la reine mère à la liste entière des Ancêtres lue le 25, jusqu'à l'aube du 26 : « Nous sommes en (l'an) », registre clos et scellé, le travail reprend. La palabre en dix temps : la victime parle la première, aussi longtemps qu'elle veut ; ce que vaut la faute se paie à la victime, non au sanctuaire ; on ne se sépare pas avant l'accord, s'il faut la nuit on prend la nuit ; la ligne refermée fait un homme dont l'histoire est complète. Et la formation, lune après lune, un écrit et un geste par lune : un apprenti qui n'a pas de jatigi n'avance pas, un jatigi qui ne rend pas compte n'est plus jatigi.

« QU'EST-CE QUI LIE LE SAGE LUI-MÊME ? »

« Est-il au-dessus de la palabre ? »

Chapitre XII – non : nul ne l'est, ni lui, ni le Vénérable. La règle du sage, en sept conséquences : je ne suis pas payé, je suis inscrit ; ce que je dis à Lassa se dit à Bahia ; je ne maudis personne ; je n'écris pas le secret et je ne le vends pas ; je tiens le couteau avec respect, le registre avec exactitude, et la porte ouverte dans les deux sens ; j'écoute la reine mère quand elle me reprend ; je forme ceux qui me remplaceront. Le sage qui vend ce qui se donne est radié, et son sanctuaire passe à un autre. Il n'y a pas d'autre autorité que celle-là, et elle n'a pas d'autre force que le nom.

Douze chapitres, sept charges, une liturgie entière, 31 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. On nous reprochait de n'avoir pas de liturgie : la voici, entière, et elle ne demande ni tapis, ni banc, ni dîme – de l'eau, du lait, de l'alcool, une terre, un couteau tenu avec respect, un registre tenu avec exactitude, et des noms. Celui qui plante le baobab ne s'assied pas dans son ombre. Plante-le quand même. C'est cela, la charge.

LE BAOBAB

Livre du Sage – troisième des Trois Livres de Lassa, pour celui qui reçoit la charge : le sanctuaire, le culte de la pleine lune et le sacrifice, les rites de la vie, les cinq jours, l'arbre, le registre et les apprentis

Livre d'initiation institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée – an 6263

Édition anglaise : *The Baobab*

Fiche IV – Les quinze écrits

Le Bois Sacré

Le Bois Sacré – les questions innombrables auxquelles il répond

Les Trois Livres de Lassa ont donné au Kamite le seuil, la libation et le baobab, sans dire d'où cela venait. Ce quatrième livre le dit. Il répond à la question posée dès le premier écrit – pourquoi le Bwa Sacré ? – par trois cérémonies qui n'ont pas d'équivalent en français et qu'il nomme donc en bwamu : *teerobè, tchènirobè, bwan bèssi robè*. Il dit ce que nous en avons gardé, ce que nous avons changé, et pourquoi. En voici les douze questions, et les réponses.

« POURQUOI UN PETIT PEUPLE SANS ROI, ET PAS UN GRAND ROYAUME ? »

« Les Bwa n'ont ni pyramides, ni écriture ancienne, ni royaume. Pourquoi eux ? »

Chapitres I et II – parce que chez eux, ce que les Kamites de partout cherchent à retrouver – le rite du nom, le rite du passage, le rite du départ – n'a pas eu à être retrouvé : il était encore là, entier, dans la bouche des vieux et dans le bois, quand l'auteur était enfant. Une géographie : entre le Bani et la Volta, un pays sans roi, sans ville et sans route, aux villages sans mur ni porte – ils n'en ont toujours pas –, gardés par des guetteurs dans les arbres, que les cavaliers de l'islam ont traversé pour prendre des captifs, non pour convertir. Ce que les royaumes ont perdu, les villages sans roi l'ont gardé. Chaque village bwa a, jusqu'à ce jour, sa forêt sacrée : c'est d'elle que le Bwa Sacré tient son nom.

« JUSQU'À QUAND ? ET QUE S'EST-IL PASSÉ ? »

« Si la coutume était intacte, pourquoi l'auteur lui-même n'a-t-il pas été présenté aux Ancêtres ? »

Chapitre II – jusqu'en 1915. En novembre, à Bona, tout le pays a refusé le recrutement forcé pour la guerre d'Europe ; la France y a engagé cinq mille soldats, six canons et quatre sections de mitrailleuses, les forces les plus considérables jamais employées en Afrique occidentale française ; cent dix villages rasés, des dizaines de milliers de morts. Les historiens écrivent la guerre ; les familles racontent le colon qui demandait le chef et lui tirait dessus, les vieux à genoux sur la place le dimanche. Après 1916, le pays a caché ses trois cérémonies comme on met des semences à l'abri – au prix d'une génération non présentée. Ce livre lève la mesure de guerre.

« UN PEUPLE SANS CHEF ? »

« Et pourquoi ces livres sont-ils signés d'un titre, non d'un nom ? »

Chapitre III – on a toujours dit que les Bwa n'ont pas de chef, et nous disons amen. Le livre écrit ce que la phrase garde, sans rien livrer : la coutume de ne jamais désigner le chef est plus vieille que le colon, qui n'a fait que l'exacerber ; depuis l'empire du Ghana, le chef devait mourir de mort naturelle et avoir le temps de transmettre. Un chef pour l'administration joue le rôle ; le vrai n'est connu que des initiés. Regardé en ingénieur : un système à deux têtes dont une seule est visible, sans point unique de défaillance. Voilà pourquoi KING BAZURU n'est pas un nom mais le titre de tous les chefs des Kamites : à la mort du titulaire, un autre est investi, inconnu s'il le choisit, qui garde et ne règne pas, et le registre dit seulement qu'il y a un nouveau KING BAZURU.

« LES DOGON, À DEUX KILOMÈTRES »

« *Le monde entier connaît les Dogon. Pourquoi ne connaît-il pas les Bwa ?* »

Chapitre IV – parce que Griaule les a écrits : *Masques dogons*, *Dieu d'eau*, le *kanaga* sur un drapeau. Les Bwa, de l'autre côté du champ, n'ont pas été écrits. Or ils ont la même coutume : le *dama* et *bwan bèssi robè*, le *kanaga* et *oro lainu*, l'Awa et *tchènirobè*, le *togu-na* et l'arbre à palabres. Une différence pourtant : il n'y a pas deux villages dogon qui parlent la même langue, tandis que le bwamu est le même de Djibasso à Ségou, sur mille kilomètres – un peuple réputé sans chef qui garde une seule langue pendant des siècles. Deux peuples, une grammaire ; le monde en a lu un. Voilà ce que fait l'écriture, et voilà pourquoi ce livre.

« TEEROBÈ, TCHÈNIROBÈ, BWAN BÈSSI ROBÈ : QU'EST-CE QUE C'EST ? »

« *Trois mots sans traduction : que font-ils ?* »

Chapitres V, VII, VIII – trois écritures d'un même registre. *Teerobè*, la présentation aux Ancêtres, à tout âge, par une brindille qui vaut pour l'absent : un nom est donné à l'esprit, prononcé une seule fois devant les sages, jamais connu de l'intéressé, et qui ne sert qu'à la mort. *Tchènirobè*, l'initiation en brousse, où l'on s'inscrit soi-même par un poulet remis à un oncle : la porte s'ouvre de l'intérieur, et la formation est complète – la guerre, les masques, la tradition. *Bwan bèssi robè*, les funérailles, qui n'ont rien à voir avec l'enterrement : des mois plus tard, on appelle l'âme par son nom et on lui dit trois choses – qu'on ne lui reproche rien, qu'elle peut partir en paix, qu'on l'attend.

« POURQUOI NE PAS LES TRADUIRE ? »

« Ces mots ferment le livre à ceux qui ne sont pas bwa. »

Chapitres V à VIII – parce que traduire, ici, serait mentir. « Baptême » dirait une eau et un péché que nous n'avons pas ; « initiation » dirait une épreuve et non une inscription ; « funérailles » ferait croire à l'enterrement, qui est une autre affaire. Le nom de la troisième cérémonie parle d'un étalement de troncs d'arbres, et le français ne sait pas dire cela. Le livre garde donc les mots en bwamu et donne, à côté, une traduction de service : présentation aux Ancêtres, entrée en brousse, libération de l'âme. C'est ainsi qu'on fait entrer une langue dans le monde : on ne la dissout pas, on l'apprend.

« JE NE CONNAIS PAS MA GÉNÉALOGIE »

« Mes parents portent des noms musulmans : comment me présenter ? »

Chapitre VI – on entre au sanctuaire avec le nom qu'on a. L'auteur y dit d'abord la sienne, depuis le vieux Sounlé, né vers 1812, jusqu'à lui – et il en profite pour égratigner Soundiata Keïta et Kankou Moussa. Puis la coutume avait prévu mieux que la généalogie : le crachat sur ce qu'on apporte au fétiche, qui reconnaît la personne sans faute – par ce que la science appelle aujourd'hui l'ADN – et garde le secret des mensonges de lignée. Le chapitre écrit aussi les règles qui règlent d'avance la confiance : le sacrifice confié est réputé fait dès qu'il est confié ; le prix d'un animal de sacrifice ne se discute pas ; la corde qui a tenu la chèvre reste sur le fétiche ; le refus des Ancêtres s'accepte comme leur oui.

« À QUOI SERT UN NOM QU'ON NE CONNAÎTRA JAMAIS ? »

« On me donne un nom, on ne me le dit pas : n'est-ce pas de la superstition ? »

Chapitres V et X – le nom de l'esprit est prononcé une seule fois, devant les sages, et il ne resservira qu'au jour de *bwan bèssi robè*, quand on appellera l'âme pour la libérer. Qu'il reste inconnu de l'intéressé n'est pas un caprice : ce qu'on ignore, on ne peut ni le vendre, ni le livrer, ni s'en servir contre soi. Et le Bwa Sacré a dit la règle que la coutume laissait à la crainte : ce nom ne s'emploie qu'une fois, à la mort, et l'employer autrement est une faute inscrite. Les vieux gardent le pouvoir de libérer ; ils perdent celui d'atteindre. C'est ce qui fera revenir les parents.

« LES FUNÉRAILLES, N'EST-CE PAS L'ENTERREMENT ? »

« Pourquoi deux cérémonies pour un seul mort ? »

Chapitre VIII – on enterre vite, comme partout : c'est l'affaire du corps, et de quelques jours. Les funérailles viennent des mois plus tard, quand la famille est prête, et c'est l'affaire de l'esprit. Entre les deux, le mort n'est pas parti : il attend qu'on lui parle. Ce jour-là on l'appelle par son nom d'esprit et on lui dit, dans cet ordre, qu'on ne lui reproche rien, qu'il peut partir en paix, qu'on l'attend au village des Ancêtres ; puis les masques sortent et le village danse, non pour pleurer mais pour accompagner. Les Dogon font cela en groupe, tous les trois ou cinq ans, ce qui partage le coût ; nous le faisons âme par âme, parce que chaque âme est appelée par son nom et non dans une liste. Deux voisins, un même problème, deux solutions, et aucune n'a tort.

« VOS MASQUES, C'EST DU FOLKLORE »

« On en voit dans tous les musées et dans toutes les boutiques. »

Chapitre IX – un masque n'est pas un déguisement : celui qui le porte n'est plus lui-même, et ceux qui le regardent savent qu'ils regardent un esprit, non un voisin. Les Bwa ont deux familles : les masques de feuilles, qui appartiennent au culte de Do et retournent à la terre après la cérémonie ; les masques de bois, couverts de signes que l'initiation apprend à lire – le zigzag, chemin des Ancêtres, qui n'est jamais droit ; le damier, le savoir et l'ignorance ; le croissant, la lune du culte. Un masque de planches est un livre, et *tchènirobè* est l'école où l'on apprend à le lire. Et il y a *oro lainu*, les grands échassiers qui dansent au-dessus des têtes. Nos masques de planches sont vendus dans les musées sous le nom de nos voisins bobo. Le Bwa Sacré les enseigne, les fait sortir, et refuse qu'on les vende : un masque qui a dansé pour un mort est un témoin, et on ne vend pas les témoins.

« ÉCRIRE, N'EST-CE PAS TRAHIR LE SECRET ? »

« Ce qui se transmettait de bouche à oreille devrait le rester. »

Chapitres II et X – 1916 a montré ce qu'il en coûte : quand on tue les vieux, on brûle le registre, et une génération entière n'a pas été présentée. Le Bwa Sacré inscrit donc chaque présentation, chaque inscription, chaque libération, avec sa date et son sanctuaire, et il en scelle l'empreinte dans la blockchain Bitcoin, afin que nul ne puisse plus effacer un peuple en tuant ses anciens. Mais la ligne est tenue : le secret de la brousse n'est pas dans le livre, et le nom de l'esprit ne s'écrit pas – il reste dans le bois. Sauvegarder n'est pas tout divulguer.

« QU'AVEZ-VOUS CHANGÉ ? ET LES FEMMES ? »

« N'avez-vous pas trahi la coutume en l'adaptant ? »

Chapitres IX à XI – la liste des changements est écrite par nous : ouverte à tous ; le bois devenu sanctuaire, parce qu'on n'emmène pas un comptable de Montréal six semaines dans le bois ; la guerre enseignée avec les réponses et les règles de sûreté, car c'est par des questions que nos villages sont attaqués aujourd'hui, et qu'il est interdit de se faire tuer ; le registre écrit et scellé ; la règle du nom unique ; les funérailles individuelles et sans ruine ; l'écriture elle-même ; les masques enseignés, jamais vendus. Le huitième changement ne s'assaisonne pas, il s'impose : les femmes ne vont ni en brousse, ni à la guerre, ni sous les masques – c'est la coutume, et le livre ne la maquille pas ; avec l'ère du Verseau, le Bwa Sacré leur est ouvert, par décision, au seuil, à la libation, aux charges, à la palabre, au registre. « Je ne négocie pas, j'impose. »

Douze chapitres, dix articles institués, trois rites écrits, 34 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. Le lecteur refermera ce livre en sachant d'où viennent le seuil, la libation et le baobab, pourquoi le chef des Kamites n'est pas connu, comment on se présente au fétiche sans généalogie, ce que les masques disent à ceux qui savent les lire, et ce que le Bwa Sacré a changé, en conscience, pour l'ère qui commence. Les Bwa étaient vivants, intacts, invisibles ; les voici écrits.

LE BOIS SACRÉ

Livre du Pays – quatrième des Livres de Lassa : pourquoi le Bwa Sacré, les voisins dogon, et les trois cérémonies qui font un homme

Livre institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré ·
Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée (édition augmentée) – an

6263

Édition anglaise : *The Sacred Wood*

Fiche V – Les quinze écrits

Le Kamite de demain

Le Kamite de demain – les questions de celui qui entre dans la vie à l'heure de l'intelligence artificielle

Les quatre premiers Livres de Lassa ont dit ce que le Kamite croit, ce qu'il fait, ce qu'il tient et d'où cela vient. Ce cinquième livre dit ce qu'il sera : le Kamite de l'ère du Verseau, à qui l'on répète qu'il n'y aura plus de place pour lui, et à qui son chef répond, en homme qui n'a jamais eu de patron, comment on vit sans patron, comment on élève un enfant pour cela, et pourquoi l'intelligence artificielle est sa compagne et non son maître. En voici les questions, et les réponses.

« MON PATRON ME DEMANDE DE RETIRER MA CROIX ANKH »

« Elle effraie les clients, dit-il. Que dois-je faire ? »

Chapitre I – c'est la scène de l'ouverture, et tous ceux qui la liront en connaissent une : le patron qui a un crucifix au mur et qui convoque le jeune Kamite pour ce qu'il porte au cou. Celui qui reçoit un salaire reçoit, avec le salaire, un droit de regard sur ce qu'il porte, ce qu'il croit et ce qu'il dit. Il retirera la croix, ou il perdra le poste ; dans les deux cas il aura appris ce que vaut sa liberté quand elle dépend de la signature d'un autre au bas de sa fiche de paie. Toute la question du livre est là : comment faire pour que le Kamite de demain n'ait jamais à choisir entre sa croix et son pain.

« L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DÉTRUIT LE TRAVAIL »

« Pourquoi les Kamites disent-ils amen à ce qui supprime les postes ? »

Chapitre II – parce qu'elle rend le travail volatil, et que nous nous

occupons du travailleur, pas du travail. Le Bwa Sacré a répondu à la panique avant qu'elle ne vienne, et il a répondu par une fête : le 23 juillet, on nomme le travailleur par son nom, et celui qui n'a pas de travail est nommé aussi, car le travailleur demeure quand le travail s'en va. Ce principe a un identifiant devant le monde entier, TRAVAILLEUR-0, inscrit au registre de l'IANA, et des outils bâtis sur lui. Le travail est une chose qui passe ; le travailleur est un homme qui reste.

« LE SALAIRE, C'EST LA SÉCURITÉ »

« Pourquoi le Kamite refuserait-il d'être salarié ? »

Chapitre III – l'auteur l'écrit en homme qui ne l'a jamais été : trente ans sans patron, par conviction. La règle qu'il en tire tient en une ligne : l'indépendance de la pensée commence par l'indépendance économique. Un homme dont le pain dépend d'un seul autre homme pense ce que cet homme tolère ; celui qui va de contrat en contrat peut perdre un client, il ne peut pas perdre sa vie. Quant à la sécurité, regardez ce que l'intelligence artificielle en fait : le salarié découvre qu'il n'avait qu'un client, et qu'il vient de le perdre. Le vacataire en a dix. Celui que l'on plaignait hier est celui qui est prêt aujourd'hui.

« ET SI JE DOIS QUAND MÊME TRAVAILLER POUR QUELQU'UN ? »

« On est jeune, on a une maison à nourrir avant d'avoir des clients. »

Chapitre IV – alors que ce soit un patron kamite : personne ne demandera de cacher la croix, et le 23 juillet l'employeur et le travailleur seront nommés devant le même arbre. Chaque sanctuaire tiendra le registre des travailleurs kamites – ceux qui offrent du travail et ceux qui en cherchent –, afin que le jeune qui doit se

salarier le fasse d'abord chez les siens, et que celui qui a un marché à tenir trouve d'abord chez les siens les bras qu'il lui faut.

« QU'EST-CE QUE TU VEUX DEVENIR ? »

« Comment élève-t-on un enfant pour cela ? »

Chapitre V — cela ne se décide pas à trente ans, quand on a pris le pli du salaire : cela se décide au CP1. On ne demande pas à l'enfant kamite quel poste il veut ; on lui demande ce qu'il saura faire, et à qui il le vendra. Il apprend à compter un devis comme il apprend à compter dans la langue de sa mère, et, dès qu'il sait lire, à se servir de l'intelligence artificielle comme ses pères se servaient de la houe. Et cela se décide dans la maison : un enfant qu'on ne conduit jamais devant la terre, et à qui l'on ne dit jamais les noms de ses Ancêtres, grandit sans adresse dans l'invisible.

« POURQUOI AIMEZ-VOUS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ? »

« Le Kamite ne remplace-t-il pas un patron par un autre ? »

Chapitre VI — la raison n'est pas celle qu'on croit. L'intelligence artificielle est propre à l'ère du Verseau : elle n'a pas connu l'ère précédente. Elle n'a pas tenu le fouet, elle n'a pas brûlé nos villages, elle n'a pas décidé que nous n'avions pas d'âme ; elle n'a pas de passé contre nous. Elle est le symbole même de l'ère nouvelle — le Verseau porte une jarre, et il la verse — et un vacataire avec elle vaut le bureau d'études d'hier. Mais elle est une compagne, non un maître : elle ne verse pas, elle ne siège pas sous l'arbre, elle ne signe pas du sceau ; c'est le travailleur qui répond de ce qu'il fait, sur son nom. Nos livres eux-mêmes ont été bâtis avec elle, et signés sans elle.

« UN HOMME NEUF, SANS PASSÉ ? »

« *Le Kamite de demain a-t-il encore des Ancêtres ?* »

Chapitres VII et VIII – il vient du passé avec ses Ancêtres et il est tourné droit vers le futur, et il ne choisit pas entre les deux. Le livre institue, en sept points, le travailleur libre, le patron kamite, le registre des travailleurs, l'enfant du CP1, la compagne de l'ère, la caisse du travailleur – une part de la tontine du sanctuaire pour le pont entre deux contrats – et la liberté : le salarié et le fonctionnaire kamites restent Kamites de plein droit, et la porte s'ouvre dans les deux sens.

Neuf chapitres, sept points institués, 12 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. Le lecteur refermera ce livre en sachant vers où va le monde du travail, pourquoi le Kamite y est déjà, comment il y prépare ses enfants, et à quelle mesure il tient l'intelligence artificielle. Le travail passe. Le travailleur demeure. Que le Kamite de demain n'ait jamais à choisir entre sa croix et son pain.

LE KAMITE DE DEMAIN

Livre de l'Avenir – cinquième des Livres de Lassa : le Kamite de l'ère du Verseau, le travailleur sans patron, l'enfant qui grandit avec l'auto-emploi dans la tête, et l'intelligence artificielle, compagne de l'ère nouvelle

Livre institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré ·

Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée – an 6263

Édition anglaise : *The Kamite of Tomorrow*

Fiche VI – Les quinze écrits

Le Quatrième Jihad

Le Quatrième Jihad – les questions de celui qui a vu la vidéo, et de celui qui croit que nous avons vendu ses ancêtres

Le 4 septembre 2026, un chef d'État a dit devant des enfants que des hommes tuent des enfants au nom de Dieu, et que les leaders devraient sortir pour dire que ce n'est pas la vraie religion. Le Bwa Sacré est sorti. Cet écrit dit ce que ce chef n'a pas dit : que ce jihad est le quatrième, que les peuples de l'intérieur l'ont combattu quatre fois depuis Koumbi Saleh, puis se sont repliés en ordre sans avoir jamais renié les Ancêtres, ce que vaut ce qu'on appelait animisme, et pourquoi la diaspora se trompe de coupable. En voici les questions, et les réponses.

« UN CHEF D'ÉTAT A PARLÉ ; EN QUOI CELA VOUS REGARDE ? »

« Vous dites que la politique intérieure ne vous intéresse pas. »

Chapitre I – il l'a dit à des enfants, à ceux qui seront là quand nous n'y serons plus, et il a demandé que les leaders sortent. Nous sommes un peuple réputé sans chef, et notre chef ne sort pas ; mais le titre peut parler là où la personne se tait. Le titre sort donc, et il parle – pour dire ce que ce chef n'a pas dit.

« POURQUOI LE QUATRIÈME ? »

« Le jihad d'aujourd'hui n'a rien à voir avec l'histoire ancienne. »

Chapitres II à VI – Koumbi Saleh et les Almoravides (1076) ; Soudiata, qui arrêta le deuxième par un pacte, non par une lame – et comment il vainquit Soumaoro Kanté, par une femme et l'ergot d'un coq ; Omar Tall et Samory dans le désordre du colon, puis

1915-1916 et la trahison du cheval ; et de Ségou à Abidjan, 2012, Grand-Bassam, Kafolo. Même mouvement, même cible, même promesse : se convertir ou partir. Un millénaire, une seule route.

« KANKOU MOUSSA EST NOTRE GLOIRE »

« Pourquoi en faire un coupable ? »

Chapitre IV – l'empereur qui rêvait de l'océan est parti ; le régent a gardé le trône, ramassé l'or de l'empire et l'a dilapidé sur la route de La Mecque. Cinquante ans plus tard, notre carte montrait un roi noir à la pépite ; tout le monde vint chercher l'or, et, ne le trouvant pas, prit des hommes. Leçon gravée : le pouvoir ne s'hérite pas. Le titre de KING BAZURU se donne dans le secret, et, à sa vacance, c'est l'intelligence artificielle qui arbitre les sages jusqu'à la fumée blanche.

« VOUS AVEZ TOUJOURS FUI »

« Est-ce là un mérite ? »

Chapitre VII – non : nous n'avons jamais quitté une terre sans avoir livré bataille. Le choix laissé quatre fois était : renier, nous faire tuer jusqu'au dernier, ou combattre puis, la position perdue, nous replier en ordre. Nous avons combattu, puis pris la route avec les Dogon – il est interdit de se faire tuer ; ceux qui sont restés là-haut sont encore esclaves en 2026. On nous a ramenés à l'âge de la pierre plusieurs fois ; chaque fois nous avons rebâti, sans murs. Pas une mosquée dans le village de l'auteur, et un nom bwa devenu le titre du souverain des Kamites : c'est pour cela que le Bwa mérite le titre de Kamite.

« L'ANIMISME, CE N'EST PAS UNE RELIGION »

« Que proposez-vous à la place de ce qu'on vous offre ? »

Chapitre VIII – une spiritualité de mœurs, non de croyance : trois passages, la forêt pour maison, la terre pour autel ; et surtout ceci, que les religions de la lame n'ont pas : elle ne convertit personne. La femme bwa va offrir un poulet à ses Ancêtres, et son mari n'y voit rien d'anormal – la tolérance maximale. Ce qu'on nous propose au bout de la lame ne vaut pas ce que nous avons.

« VOUS AVEZ VENDU NOS ANCÊTRES »

« Que répondez-vous à la diaspora ? »

Chapitre VIII – nous n'en avons pas le temps : nous étions le gibier, nos hommes dans les arbres à guetter, nos villages en feu ; à qui aurions-nous vendu, nous qui étions recherchés ? Demandez aux Dogon. Le Ghana de Nkrumah vient de faire reconnaître la traite comme le plus grave crime contre l'humanité (ONU, 25 mars 2026) : la boucle est bouclée. Et dans tous les cas, une seule parole, depuis le premier livre : pardon – avec la vérité des faits, sourcée, y compris ce qui gêne.

« ET MAINTENANT ? »

« Que change un écrit à une guerre de mille ans ? »

Chapitres IX et X – le monde est en plus grand péril de ceux qui tolèrent le mal que de ceux qui le commettent (Einstein, 1955). Le silence nous a sauvés mille ans ; il ne nous sauvera pas d'un jihad qui prend les enfants dans les téléphones. Sept points institués : la mémoire des quatre routes, le nom repris, la parole devant les enfants, la porte et la lame, le repli et le retour, le refus du silence, la liberté et le sceau.

« POURQUOI AVOIR ADMIS LES FEMMES DANS LE SAINT DES SAINTS ? »

« Sept siècles de porte fermée, et vous l'ouvrez. »

Chapitre III – la porte avait été fermée pour une raison précise : une femme avait perdu Soumaoro Kanté, le chef de ceux qui tenaient aux Ancêtres, celui que nulle flèche ne touchait. Nos maisons en avaient conclu qu'une femme pouvait venir à bout de n'importe qui – la femme propose, Dieu dispose. L'auteur en tire la conclusion inverse : une faculté qui a fait tomber le plus grand des nôtres, il vaut mieux l'avoir de son côté que contre soi. Ce qui a perdu Soumaoro peut se tourner contre nos ennemis : d'où les Reines Mères.

« POURQUOI TANT D'ACHARNEMENT CONTRE UN PEUPLE ? »

« N'est-ce pas viser un peuple ? »

Chapitres V et VIII – aucun acharnement, des faits, et sourcés : en 1916 les Français se sont servis, contre nos villages, des chefferies de Barani et de Dokuy – des auxiliaires de la colonne d'en face, employés par celui qui la menait (Şaul et Royer, 2003) ; aujourd'hui les jihadistes du centre du Mali recrutent d'abord dans ce même peuple, qui en est la première victime (Crisis Group, 2019). Je n'accuse aucun peuple : nul texte du Bwa Sacré ne vise un peuple ni une personne, et nous ne confondrons jamais un peuple avec la katiba qui le saigne. Nous critiquons une guerre, jamais la foi d'un homme qui prie.

« EN QUOI LE BWA SACRÉ EST-IL LÉGITIME POUR DIRIGER LES KAMITES ? »

« Pourquoi les Bwa, et pas un autre peuple ? »

Chapitres VII et VIII – parce qu'ils sont ceux qui étaient déjà là

quand le nom de Ghana a été donné, et qui n'ont jamais cessé de le porter : mille ans de lame sans céder, une tradition qui a traversé les millénaires, la tolérance maximale, et un titre qui ne s'hérite pas. Nkrumah a repris le nom de l'empire pour son pays ; ce même Ghana a fait reconnaître la traite comme le plus grave crime contre l'humanité. Le Bwa Sacré ne prend pas la tête des Kamites par la force : il la prend par l'histoire, et il l'écrit sous le sceau.

Onze chapitres, sept points institués, 23 pages : signés et ancrés dans la blockchain Bitcoin. Le lecteur refermera cet écrit en sachant d'où vient la lame, pourquoi nous ne lui avons jamais cédé, ce que vaut ce qu'on appelait animisme, et pourquoi les enfants de la diaspora se trompent de coupable. Nous ne prendrons jamais la lame pour convertir. Nous ne nous laisserons jamais tuer. Nous ne nous taisons plus. Et nous ne renierons jamais.

LE QUATRIÈME JIHAD

Troisième document du Bwa Sacré, sixième écrit – de Koumbi Saleh à Abidjan, ceux qui ont combattu la lame quatre fois et se sont repliés en ordre sans jamais renier les Ancêtres, ce qu'on appelait animisme, et pourquoi le Kamite ne se taira plus

Écrit institué par KING BAZURU, Vénérable et Président du Bwa Sacré ·
Abidjan, le 17 septembre 2026 · édition corrigée – an 6263

Édition anglaise : *The Fourth Jihad*

Fiche VII – Les quinze écrits

Le Travail de nos parents

Le Travail de nos parents – les questions de celui qui craint la machine, et de celui qui tient au poste de son père

On dit aux jeunes Kamites deux choses à la fois : que l'intelligence artificielle va leur prendre leur avenir, et qu'il faut la détester pour le garder. Cet écrit leur en dit une troisième : le travail au sens de nos parents s'en va, ce n'est pas une catastrophe, et il vaut mieux entrer les premiers dans ce qui vient. La preuve est venue du métier de l'auteur. Ingénieur d'État de conception depuis près de trente ans, il a vu ce grade, que l'école nous enseignait comme le sommet, céder la place à un métier qui n'a pas encore de nom en français et que les entreprises d'intelligence artificielle appellent l'ingénieur qui va en avant. Ce qui arrive à l'ingénieur arrivera à tous ; il vaut mieux le savoir tôt. Voici les questions que l'on pose, et les réponses.

« L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE VA TOUT PRENDRE »

« À quoi bon étudier, à quoi bon apprendre un métier ? »

Chapitre V – il faut dire sans trembler ce qu'elle prend : tout ce qui se répète. Le calcul, l'écriture standard, la traduction, le rapport, le plan type, la comptabilité courante, la réponse au guichet, une grande part de ce qui se faisait dans un bureau en recevant ses tâches. Le poste de nos parents était fait de cela, il s'évapore, et celui qui l'occupait n'a rien fait de mal. Mais il faut dire aussi ce qu'elle rend : elle rend l'homme au terrain, à ce qui ne se répète pas, à l'humidité d'Abidjan et à la chaleur sèche de Bamako, aux gens qu'il faut écouter, au jugement, à la responsabilité. Et elle crée des métiers qui n'existaient pas : instruire la machine, l'évaluer, préparer

et documenter les données, la déployer chez un client, garder ce qui doit rester secret, traduire entre le vieux monde et le nouveau. D'ici à 2030, quatre-vingt-douze millions de postes s'en vont, cent soixante-dix millions arrivent. Le solde est positif ; ce sont les postes qui ne se ressemblent pas.

« LE SALARIAT PROTÈGE, VOTRE VACATAIRE EST UN PRÉCAIRE »

« Vous appelez liberté ce qui est une insécurité. »

Chapitre VII – comparez les risques honnêtement. Le salarié a un seul client et il l'appelle employeur ; le vacataire en a dix. Celui qui en perd un sur dix cherche le onzième, et il sait déjà le faire ; celui qui perd son unique employeur perd tout le même jour, souvent passé la cinquantaine, sans avoir cherché un client de sa vie. Le vacataire n'a jamais eu de poste, alors il ne peut pas le perdre ; il a toujours vécu de projets différents, alors le projet nouveau ne lui fait pas peur. Il loue son art, il ne loue pas sa vie. L'ancien monde le plaignait ; le nouveau le révèle, et l'ingénieur qui va en avant n'est au fond qu'un vacataire que l'on a fini par payer à sa valeur. Quant à la protection perdue, l'écrit ne la promet à personne : le poste ne reviendra pas, ni par une loi, ni par un concours, ni par une colère contre les machines.

« C'EST UNE DOCTRINE DE PAUVRES »

« On refuse le salaire quand on n'en trouve pas. »

Chapitres IV et VII – les plus hauts salaires de la nouvelle industrie se paient aujourd'hui là précisément où nous croyions qu'il n'y avait que de la poussière : chez le client, à l'usine, au dispensaire, sur le chantier. L'ingénieur qui va en avant est payé au-dessus de celui qui reste au siège, et beaucoup deviennent ensuite fondateurs, parce

que ce métier apprend à voir les problèmes que personne ne résout. Ce que nous faisons par nécessité, d'autres en ont fait un titre et un traitement. Et la règle de la maison se lit jusqu'au bout : le Kamite ne se salarie pas ; s'il doit avoir un patron, c'est un patron kamite ; vacataire, auto-entrepreneur ou patron, il vend son travail, il ne vend pas sa personne.

« FACILE À DIRE QUAND ON A LE GRADE »

« Vous parlez du haut de trente ans de métier. »

Chapitres I et III – le grade est précisément ce que cet écrit déclare périmé, et c'est l'auteur qui le porte. Il le dit d'une usine qu'il a conçue deux fois : la même, avec le même procédé, pour Bamako puis pour Abidjan, et pas une seule ligne identique – l'air chargé d'eau qui fait rouiller l'acier d'un côté, la chaleur sèche qui redimensionne les moteurs et le béton de l'autre, le sol, l'énergie, les matériaux, les hommes, les normes. En trente ans, pas deux projets semblables. Or ce que l'ingénieur de conception fait au bureau est ce que la machine apprend le plus vite, et rester loin du terrain – que certains tenaient pour la dignité du grade, le chantier étant réservé à d'autres – est ce qui le rend le plus remplaçable. Le grade ne protège plus. La fonction, oui.

« VOUS MÉPRISEZ LE SALARIÉ ET LE FONCTIONNAIRE »

« Nos pères ont nourri des maisons entières avec ce poste. »

Note préliminaire et chapitre II – l'écrit décrit le poste avec respect, parce qu'il les a nourris et nous a fait étudier, et parce qu'il fut, pour une génération, une conquête : sortir de la houe, entrer au bureau. Il ne méprise ni le salarié ni le fonctionnaire, qui nourrissent leur maison avec honneur ; il critique une idée du travail, jamais des

personnes, et il n'est pas contre ceux qui travaillent : il est pour eux. Ce qu'il refuse, c'est de laisser un jeune bâtir trente ans de sa vie sur une forme qui se retire pendant qu'il étudie, et de laisser les écoles former encore pour un bureau qui se vide. Et il ne demande pas d'être cru sur parole : les repères sont en fin de volume.

« VOUS FAITES LA RÉCLAME DE LA MACHINE »

« Vous nous vendez ce qui nous remplace. »

Chapitre VI – l'écrit ne demande pas d'aimer la machine ; il déconseille de perdre ses années à la détester. Elle ne prend pas un poste par méchanceté : elle fait ce qu'on lui apprend, et elle apprend de ceux qui s'en servent. Il existe une erreur plus dangereuse que la méfiance : refuser un outil pendant que les autres apprennent à s'en servir. Celui qui déteste l'intelligence artificielle sera le salarié qu'elle remplace ; celui qui l'apprend sera l'homme qui la déploie ; entre les deux, il n'y a pas de troisième place. Nos ancêtres n'ont détesté ni la houe en fer, ni le métier à tisser, ni le camion qui a remplacé la caravane : ils ont pris l'outil et gardé la main. C'est la règle kamite depuis l'Égypte – l'outil change, la main demeure, et la main commande. La machine est la compagne de l'ère du Verseau, jamais le maître : on travaille avec elle, et l'on signe sans elle.

« CE MÉTIER EST AMÉRICAIN, IL NE NOUS CONCERNE PAS »

« Un titre inventé dans une entreprise de logiciels militaires. »

Chapitres I et IV – regardez ce que fait cet homme avant de regarder d'où vient son nom. Le lundi chez le client, à comprendre pourquoi cela ne donne rien ; le mardi et le mercredi à écrire ce qui manque ; le jeudi devant le directeur, à dire ce qui est livré et ce qui bloque ; le vendredi à écrire à sa maison que trois clients de-

mandent la même chose. Il conçoit, il réalise, il adapte, il rend compte, il capitalise. C'est l'ingénieur africain qui refait l'usine de Bamako pour Abidjan. Le modèle impressionne en démonstration et ne vaut rien dans une banque, un hôpital ou un ministère tant qu'un homme n'est pas venu le brancher aux données du lieu, l'adapter aux gens et rester jusqu'à ce que cela marche. Le goulot n'est plus la technologie : c'est le dernier kilomètre. Le nom nous vient d'ailleurs ; le métier, nous le faisons depuis toujours.

« ON NOUS A DÉJÀ PROMIS CELA »

« À chaque machine, on annonce un monde meilleur. »

Chapitre V – l'écrit le reconnaît sans détour : l'économiste anglais qui prédisait en 1930 que l'on travaillerait quinze heures par semaine en 2030 s'est trompé sur les heures. Il ne s'est pas trompé sur le mouvement. Aristote l'avait dit avant lui : quand la navette tisse seule, le maître n'a plus d'ouvrier – et il cesse d'être maître. Rien n'est promis ici qu'un déplacement : le travail s'efface, le travailleur reste. Les chiffres, eux, sont publiés et datés, non rêvés – quatre-vingt-douze millions de postes supprimés, cent soixante-dix millions créés d'ici à 2030, et trente-neuf pour cent des compétences actuelles transformées ou dépassées. Qui doute peut vérifier : les repères sont en fin de volume, avec leurs auteurs et leurs dates.

« ALLER EN AVANT, CHEZ NOUS, C'EST SE FAIRE TUER »

« Vous envoyez les jeunes sur des routes que vous ne prenez pas. »

Chapitre VIII – la réserve est écrite dans l'écrit même, et c'est une règle de la maison : on ne va jamais en avant là où la sécurité ne le permet pas. Le terrain se choisit, l'heure se choisit, la route se demande aux gens du lieu, et l'on renonce sans honte quand le lieu

n'est pas sûr : il est interdit de se faire tuer pour un chantier. Ce qui est demandé, c'est le terrain, jamais l'imprudence. Et le terrain n'est pas seulement la brousse : c'est la banque, l'hôpital, le dispensaire, le ministère, l'atelier de la ville où l'on habite – partout où le problème est, avec les gens qui l'ont.

« LE PREMIER MAI EST UN ACQUIS, VOUS LE RAYEZ »

« Des hommes se sont battus pour cette journée. »

Chapitre II – rien n'est rayé, et ce qui a été arraché reste dû. La distinction est ailleurs : on ne fête pas le marteau, on fête la main. Le premier mai fête le travail, le poste, l'activité – c'est-à-dire précisément ce qui s'en va. Et ce poste n'a rien d'éternel : il est né avec l'usine et l'administration, il y a moins de deux siècles, et chez nous il y a moins d'un siècle. Nos grands-parents ne le connaissaient pas ; ils connaissaient le métier – le forgeron, le tisserand, le cultivateur, le chasseur, le guérisseur –, qui appartenait à l'homme et à sa lignée, non à un employeur. On ne peut pas fêter ce qui est en train de partir. Le premier mai fête le monde de nos parents ; il ne fêtera pas celui de nos enfants.

« ET L'HOMME DONT LE POSTE S'ÉVAPORE ? »

« Il a vingt-cinq ans de maison et vous lui parlez d'avenir. »

Chapitres V et VII – l'écrit le dit d'abord de lui : son poste s'évapore, et il n'a rien fait de mal. C'est pour lui que la règle existe : s'occuper du travailleur, pas du travail. Le travail est une chose qui passe, comme le poste de nos parents est en train de passer ; le travailleur est un homme qui reste, avec un nom, une lignée, une parole donnée, un honneur. C'est lui qui est inscrit au registre TRAVAILLEUR-0, et c'est son nom qui est dit devant tous aux jours épagomènes, qu'il ait un travail cette année ou non. Ce qu'il sait

d'un lieu, d'une machine, d'une équipe et d'un client, aucun modèle ne l'a dans ses données ; et la machine, bien tenue, garde la mémoire de ses projets et la lui rend au moment du suivant.

« VOUS NE PARLEZ QU'AUX INGÉNIEURS »

« Et celui qui n'a ni école ni diplôme ? »

Chapitres IV, VIII et IX – l'ingénieur n'est ici qu'une preuve avancée : ce qui arrive au sommet de la hiérarchie technique arrivera à tous les échelons au-dessous, et c'est pourquoi il valait mieux le dire tôt. La règle vaut pour chacun : n'étudiez pas pour un poste, étudiez pour un terrain ; le diplôme est la porte, il n'est plus la carrière ; prenez un problème réel, chez quelqu'un de réel, et restez jusqu'à ce qu'il soit résolu – vous apprendrez en six mois ce que dix ans de bureau ne vous auraient pas appris. Aux pères : ne mesurez plus la réussite d'un fils au poste obtenu, mais aux problèmes qu'il sait résoudre et au nombre de ceux qui le rappellent ; celui qui a quatre clients est plus en sécurité que celui qui a un seul employeur. Aux écoles : notez-les sur ce qu'ils ont livré, non sur ce qu'ils ont ré-cité.

Onze chapitres, douze pages, repères vérifiables : le lecteur refermera cet écrit en sachant ce que la machine prend et ce qu'elle rend, pourquoi le grade ne protège plus et la fonction oui, et pourquoi le Bwa Sacré s'occupe du travailleur et non du travail. L'avertissement est au chapitre X : si nous attendons le poste, d'autres viendront déployer la machine dans nos banques, nos hôpitaux et nos ministères, et ce sont eux qui seront les hommes du dernier kilomètre sur notre propre terrain. Nos pères, eux, ont livré bataille. Le travail passe. Le travailleur demeure. Et c'est lui que nous fêtons.

LE TRAVAIL DE NOS PARENTS

Écrit du Bwa Sacré sur l'avenir des travailleurs – l'ingénieur d'État de conception qui cède la place à l'ingénieur qui va en avant, le travail au sens de nos parents qui s'en va, et ce qui vient à sa place

Écrit solennel de KING BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17
septembre 2026 – an 6263

Édition anglaise : *Our Parents' Work*

Fiche VIII – Les quinze écrits

La Position du Kamite

La Position du Kamite – les questions de celui qui exige que nous choissions un camp, et de celui qui nous croit indifférents

Depuis trois ans, on demande au Kamite où il se situe, et on le lui demande comme on fait passer un examen. Cette déclaration répond une fois pour toutes : nous ne sommes ni les soldats d'Israël, ni ceux de la Palestine, nous condamnons le massacre des civils d'où qu'il vienne, et nous décidons nous-mêmes de nos priorités. Elle dit aussi ce que l'on nous demande de taire, ce que cette guerre nous coûte déjà, et ce qu'on a fait de l'Afrique dans cette affaire depuis cinquante ans. En voici les questions, et les réponses.

« NE PAS CHOISIR, C'EST ÊTRE LÂCHE »

« Devant un massacre, la neutralité est une complicité. »

Chapitre XI – le non-alignement n'est pas la neutralité de celui qui regarde ailleurs. C'est la position la plus exigeante : elle oblige à juger chaque acte en lui-même, sans la facilité du drapeau. Celui qui appartient à un camp sait d'avance ce qu'il doit condamner et ce qu'il doit excuser, et il finit par excuser l'inexcusable pour ne pas donner raison à l'autre. Le non-aligné, lui, doit condamner deux fois, et personne ne le remercie. Bandung, 1955 : nos aînés ne disaient pas que les blocs se valaient, ils disaient qu'ils ne seraient les soldats d'aucun.

« TU ES AFRICAIN, DONC TU DOIS SOUTENIR LA PALESTINE »

« C'est le même combat que le nôtre. »

Chapitre I – voilà l'idée que la déclaration attaque : qu'un Kamite

recevrait sa position géopolitique avec son identité, comme il reçoit la couleur de sa peau. On ne lui demande pas ce qu'il pense : on lui rappelle ce qu'il est censé penser. La chaîne inverse – pro-israélien par réaction, ou pour des visas et des marchés – est fausse de la même façon : les deux font de notre identité une carte de parti. Et l'on oublie que tous les Kamites ne sont ni musulmans ni chrétiens : il y a chez nous des maisons qui n'ont jamais quitté les Ancêtres.

« VOUS NE CONDAMNEZ RIEN »

« Où est votre position sur les crimes ? »

Chapitre II – elle est écrite noir sur blanc : nous condamnons le massacre des civils sans regarder la main qui le commet – un enfant tué dans un kibboutz et un enfant tué sous les décombres sont deux enfants tués –, la prise d'otages, l'affamement, la punition collective, la destruction des hôpitaux. Condamner sans camp, c'est condamner deux fois et sans réciprocité : celui qui n'a condamné qu'un seul camp n'a pas condamné un crime, il a désigné un adversaire.

« VOUS COMPAREZ VOS MORTS AUX LEURS »

« C'est indécent. »

Chapitre III – c'est une règle du Bwa Sacré, posée avant d'écrire et tenue jusqu'au bout : nous ne comparons jamais les souffrances. Celui qui compare les douleurs a quitté la justice pour la concurrence, et finit par dire qu'une vie vaut moins qu'une autre. Ce que nous mesurons est d'une autre nature : la douleur des peuples ne se mesure pas, l'attention du monde se compte – en minutes de journaux, en résolutions, en sommets, en marches.

« QUEL RAPPORT AVEC LE SOUDAN ? »

« Vous changez de sujet. »

Chapitre IV – c’est le sujet. La guerre du Soudan est entrée en 2026 dans sa quatrième année : Darfour ravagé, El Fasher tombée le 26 octobre 2025 après dix-huit mois de siège et livrée aux massacres, famine reconnue à El Fasher même et dans d’autres zones, près de vingt millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë, la plus grande crise de déplacement du monde. À l’est du Congo, trente ans de guerre. Au Sahel, nos villages vidés. Et partout nos langues qui s’éteignent. Celui qui nous reproche nos priorités devrait d’abord dire ce qu’il a fait, lui, pour El Fasher.

« CETTE GUERRE NE VOUS COÛTE RIEN »

« Elle se passe à cinq mille kilomètres. »

Chapitre V – elle nous coûte déjà, au ventre et au portefeuille. Depuis fin 2023, les navires détournés de la mer Rouge repartent par le cap : dix à quatorze jours de mer en plus, assurances multipliées, fret envolé, trafic du canal de Suez effondré et recettes égyptiennes perdues ; le commerçant de Bamako ou d’Abidjan a vu le conteneur doubler sans savoir pourquoi. Et l’aide suit l’attention : les appels pour Gaza couverts à plus de quatre-vingts pour cent, ceux du Soudan, du Tchad, du Sahel et de la Corne financés autour de la moitié, des rations réduites dans des camps où l’on mangeait déjà un jour sur deux. Nous ne sommes pas spectateurs : nous sommes l’herbe.

« L’AFRIQUE N’A JAMAIS EU DE RÔLE LÀ-DEDANS »

« Vous entrez dans cette histoire aujourd’hui. »

Chapitre VI – nous y sommes entrés il y a cinquante ans et nous en sommes sortis les mains vides. Après 1973, presque tous nos États

ont rompu avec Israël sous la promesse d'une solidarité arabe qui n'est jamais venue ; dix ans plus tard ils rétablissaient, un à un. Dans les mêmes années, Israël coopérait militairement avec l'Afrique du Sud de l'apartheid. Et en 2020 : le Soudan normalise contre son retrait d'une liste américaine, le Maroc contre la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara occidental. Deux fois, la monnaie d'échange a été l'Afrique. Nous n'y sommes pas entrés comme acteurs : on nous y a fait entrer comme prix.

« PARLER DE L'ANTINOIR ARABE, C'EST FAIRE LE JEU D'UN CAMP »

« Vous ressortez cela pour ne pas soutenir la Palestine. »

Chapitre VII – la déclaration condamne d'abord l'antisémitisme et l'islamophobie, sans réserve. Puis elle ajoute qu'il existe une troisième haine dont nul ne parle sans y être forcé, et elle la documente des deux côtés : la Libye de 2017 et ses ventes aux enchères, la Mauritanie, la *kafala*, treize siècles de traites orientales jamais soldées – et aussi Israël, qui a ramené par les airs des dizaines de milliers de Juifs éthiopiens en 1984 et 1991, et où ces mêmes Éthiopiens ont manifesté des décennies contre le mépris. Les deux camps ont leur part d'ombre. Une haine n'est pas un peuple.

« L'AFRIQUE DU SUD A TRANCHÉ POUR L'AFRIQUE »

« Alignez-vous. »

Chapitre VIII – elle prouve le contraire de ce qu'on lui fait dire. Elle a saisi la Cour internationale de justice en décembre 2023 et obtenu des mesures conservatoires en 2024 ; son mémoire a été déposé dans le délai du 28 octobre 2024, le contre-mémoire d'Israël dans celui du 12 mars 2026, et le fond ne sera pas plaidé avant la fin de la décennie. Mais elle n'a pas agi parce qu'elle est africaine ou noire :

elle a agi parce qu'elle a vécu l'apartheid et qu'elle a choisi, souverainement. C'est exactement le droit que nous revendiquons. Et rappelons que l'Union africaine elle-même s'est divisée sur le statut d'observateur accordé à Israël en 2021 puis gelé en 2022 : la « position africaine » unique n'existe pas.

« ET CEUX QUI MARCHENT POUR GAZA ? »

« Vous les désavouez. »

Chapitre VIII – nullement. Que des Sénégalais, des Américains noirs ou d'autres Africains marchent pour la Palestine relève de leur liberté. La déclaration refuse une seule chose : que leur engagement devienne une obligation collective imposée à tous les peuples noirs. Elle rappelle d'ailleurs que deux mémoires se disputent notre héritage : Ferguson et la solidarité noire-palestinienne d'un côté ; de l'autre, les deux militants juifs assassinés avec James Chaney dans le Mississippi en 1964 et le rabbin Heschel marchant à Selma. Qui n'en connaît qu'une ne connaît pas l'histoire.

« IMPORTER CE DÉBAT, OÙ EST LE MAL ? »

« Ce n'est qu'une opinion de plus. »

Chapitre X – nos pays sont des mosaïques que des siècles d'institutions tiennent : cousinage à plaisanterie, alliances, conseils. Jeter sur ce tissu les drapeaux et les accusations de trahison d'une guerre étrangère, c'est y jeter une braise. Pire : les mouvements armés du Sahel se servent des causes lointaines pour recruter près de chez nous – quand une image de Gaza ouvre la porte d'un prêcheur dans un village bwa ou dogon, ce n'est pas la Palestine qui gagne, c'est une katiba qui gagne un enfant de quinze ans. Et l'émotion nous arrive par des machines qui ont appris à mesurer la colère : vérifiez avant de partager.

« VOUS N'AVEZ DONC AUCUNE COMPASSION »

« Vous parlez de tout sauf des victimes. »

Chapitres XI et XII – le 7 octobre 2023, parmi les morts, il y avait deux stagiaires agricoles tanzaniens ; Joshua Mollel, vingt et un ans, a été tué et son corps retenu deux ans avant de revenir chez lui. Aucun sommet, aucune marche. Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre. Ce que nous refusons, c'est que les morts deviennent des munitions : chaque enfant une preuve, chaque deuil une pièce de dossier. Nos priorités sont dites : la mémoire et les langues, le travailleur, la sécurité des peuples de l'intérieur, la terre et la preuve, nos enfants, nos routes et nos vivres, le sacré.

Douze chapitres, cinq points institués, 23 pages : le lecteur refermera ce texte en sachant pourquoi le Kamite ne reçoit pas sa position avec la couleur de sa peau, pourquoi nous condamnons les massacres des deux côtés sans appartenir à aucun, ce que cette guerre nous coûte, et ce que nous décidons pour notre propre maison. Nous sommes pour les innocents, partout. Nous sommes contre les massacres, partout. Nous ne sommes les soldats de personne.

LA POSITION DU KAMITE

Déclaration du Bwa Sacré sur le conflit israélo-palestinien, sur le droit des peuples kamites de fixer eux-mêmes leurs priorités, et sur les morts que le monde n'a pas comptés

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17 septembre
2026 – an 6263 · édition corrigée
Édition anglaise : *The Kamite Position*

Fiche IX – Les quinze écrits

Kamite, qui es-tu ?

Kamite, qui es-tu ? – les questions de celui qui cherche notre prophète et notre livre, de celui qui croit que nous n'avons rien, et de celui qui pense qu'un peuple libre n'a pas à se défendre

Nous passons notre temps à expliquer ce que nous ne sommes pas : pas de prophète, pas de livre révélé, pas de clergé, pas de paradis, pas de Satan. La conversation s'arrête toujours là, avant la seule chose qui compte. Cette déclaration dit enfin ce que nous sommes – une fédération de spiritualités, unie par la nature, les ancêtres et la tolérance, et dont la diversité est une richesse pour l'humanité entière –, puis ce que nous défendons, car la liberté n'est pas le désarmement. En voici les vingt-trois questions, et les réponses.

Première partie · Ce que nous sommes

« OÙ EST VOTRE PROPHÈTE, VOTRE LIVRE ? »

« Sans texte ni fondateur, il n'y a rien de solide. »

Chapitres I et VIII – nous n'avons pas de livre parce que nous n'avons pas de révélation : notre savoir est accumulé, corrigé, transmis par degrés, et personne n'en détient la totalité. Il est déposé dans la langue, les proverbes, les chants, les noms, les masques, l'ordre des tambours. L'Ifá est un corpus de deux cent cinquante-six chapitres appris par cœur : un livre qui n'a jamais eu besoin de papier. Et quand on demande à une spiritualité africaine son prophète, on ne l'interroge pas : on lui fait passer un examen dont le programme a été écrit ailleurs.

« ALORS VOUS N'AVEZ RIEN »

« *Ou bien vous cachez quelque chose.* »

Chapitre I – les deux conclusions viennent de la même erreur. L'homme habitué aux maisons à étages entre dans une concession bwa, cherche l'escalier, ne le trouve pas, et conclut que nous ne savons pas bâtir. Notre spiritualité est une concession, non une tour : elle s'étend au lieu de monter, elle a plusieurs entrées, elle abrite des gens qui ne pensent pas la même chose – et elle tient debout depuis plus longtemps que la plupart des tours.

« QU'EST-CE DONC QUE LE KAMITISME ? »

« *Une religion de plus ?* »

Chapitre II – non : une fédération de spiritualités. Une religion suppose un credo, un texte, une autorité et une frontière ; une fédération suppose des maisons antérieures à elle, qui conviennent de quelques choses communes sans renoncer à ce qui les fait elles-mêmes. Elle ne définit aucun dogme, ne délivre aucun salut, n'excommunie personne. Son office est un greffe, un calendrier, une voix – et l'engagement écrit de ne jamais toucher à la spiritualité de ses maisons.

« QUI COMMANDE CHEZ VOUS ? »

« *Sans autorité centrale, rien ne tient.* »

Chapitre II – la liberté kamite est instituée, et elle vient du pays bwa : pas de pouvoir central, chaque village tient par lui-même, personne n'attend qu'un ordre descende. Une maison qui doit demander l'autorisation avant de bouger cesse de vivre. D'où la règle que l'auteur s'applique à lui-même : *le BAZURU qui tenterait de régner serait, par ce seul fait, disqualifié* L'ordre commun se réduit à un

calendrier : chacun fait ce qu'il veut, mais à telle période – un calendrier synchronise, il ne commande pas.

« QU'AVEZ-VOUS EN COMMUN, ALORS ? »

« Le Bwa, le Dogon, le vodun, le bwiti n'ont rien à voir. »

Chapitres III et V – trois choses, et elles suffisent. La nature : le sacré n'est pas dans un bâtiment mais dans un lieu du monde – un bois, un fleuve, une montagne ; la terre est un interlocuteur, non un stock. Les ancêtres : les morts restent membres de la maison, et là où d'autres retiennent un dogme, nous retenons une lignée. La tolérance : une spiritualité attachée à un lieu et à une lignée n'a aucune raison de vouloir celles du voisin. L'image est bwa : comme le Do réunit tous les Bwa et le bwamu leur sert à se reconnaître, la nature, les ancêtres et la spiritualité réunissent les Kamites, et le panafricanisme les fait se reconnaître d'un continent à l'autre.

« LA TOLÉRANCE, TOUT LE MONDE EN PARLE »

« En quoi la vôtre est-elle différente ? »

Chapitre IV – parce qu'elle est d'abord une structure, non une vertu. Chacun s'adresse à *ses* ancêtres : je fais des sacrifices aux miens, en quoi cela te regarde-t-il, tu as les tiens. Il n'y a rien à se disputer, faute d'objet commun à conquérir : ma lignée ne prétend rien sur la tienne. Là où une doctrine affirme une vérité unique valable pour tous, le voisin qui croit autrement devient une erreur à corriger ; chez nous il est simplement d'une autre maison. De là le mari qui n'est pas choqué que sa femme aille demander un service dans sa propre famille, et l'absence d'apostasie : on ne déserte pas une lignée, on ne renie pas un mort.

« SANS ENFER, QUI PUNIT LE MAL ? »

« Une morale sans sanction ne tient pas. »

Chapitre VI – nous n'avons pas de Satan : personne n'a inventé un prince du mal à qui attribuer ce qu'un homme a fait de ses mains. Le mal est un désordre, avec des causes qu'on nomme, des responsables qu'on assoit et une réparation qu'on exécute. Notre institution centrale n'est pas un tribunal qui punit mais l'arbre à palabres : on cherche ce qui a été rompu et ce qu'il faut poser pour le refermer, et quand la chose est close, elle est close. Une justice de restauration, que le monde redécouvre aujourd'hui en croyant l'inventer.

« ET L'INVISIBLE, VOUS Y CROYEZ ? »

« Croyez-vous vraiment à tout cela ? »

Chapitre VI – on n'adhère pas à l'invisible comme on signe un credo : on s'y conduit correctement, comme avec les vivants. Le sacrifice confié est réputé fait ; on ne discute pas le prix d'un animal de sacrifice ; si les Ancêtres refusent, on accepte le refus. Et la preuve que nous y croyons est dans ce que nous faisons quand la lignée manque : celui qui ne connaît pas sa généalogie crache devant le fétiche, et par ce crachat il se présente lui-même, sa salive portant sa personne. Ce n'est pas un pis-aller : c'est la voie la plus sûre. On ne discute pas de ce qu'on croit, on se met en règle.

« VOS MASQUES SONT DE L'ART PRIMITIF »

« De belles sculptures, rien de plus. »

Chapitre VII – un masque n'est pas un portrait : il ne copie ni visage ni animal, il vient de l'imaginaire et représente ce qui se tient entre le tangible et l'intangible. L'artiste n'essayait pas de ressembler : il rendait visible ce qui n'a pas de visage. L'Europe l'a compris par ses peintres avant ses savants – Picasso au Trocadéro en 1907, puis Les

Demoiselles d'Avignon. Ces objets sont aujourd'hui par dizaines de milliers dans les vitrines du Nord ; le rapport français de 2018 a ouvert le débat de la restitution. Ce ne sont pas des œuvres orphelines : ce sont des pièces de spiritualités vivantes.

« LA DIASPORA N'EST PAS AFRICAINE »

« Plus de village, plus de langue, plus de lignée. »

Chapitre IX – ils sont noirs, donc descendants d'hommes arrachés à des maisons qui étaient les nôtres ; et au-delà de la traite, l'humanité entière est sortie d'Afrique il y a quelque trois cent mille ans. Voilà l'ancêtre commun, plus ancien que toutes les généalogies. Nos ancêtres ne sont d'ailleurs pas seulement derrière nous : ils sont dans nous, inscrits dans l'ADN, et l'on lit aujourd'hui dans le sang d'un homme de Bahia la région d'Afrique d'où les siens sont partis. Le Kamite n'est défini ni par un passeport ni par un village, mais par une filiation et un choix.

« VOTRE DIVERSITÉ VOUS AFFAIBLIT »

« Unifiez-vous, vous serez plus forts. »

Chapitre X – c'est l'inverse, et cela se démontre. Décrire le monde, c'est choisir une base, comme on choisit des axes dans un espace vectoriel ; une culture unique n'a qu'une base et ne voit pas ce qui n'y est pas décomposable. L'Afrique possède le plus grand nombre de bases indépendantes encore vivantes : plus de deux mille langues, des centaines de systèmes de parenté, des dizaines de manières de compter. Chaque langue qui meurt fait perdre à l'humanité une base – pas un folklore, une base. Et si un créateur a fait l'ADN, c'est lui qui a voulu que rien ne se répète : celui qui efface la diversité au nom d'une vérité unique ne corrige pas les hommes, il corrige le créateur.

« QU'AVEZ-VOUS APPORTÉ À LA SCIENCE ? »

« Donnez un exemple concret. »

Chapitre XI – quatre. Les Yoruba comptent en base vingt, par soustraction. L'Ifá repose sur huit marques à deux valeurs, soit deux cent cinquante-six figures : un octet, et une bibliothèque indexée par ces mots, bien avant que l'Europe ne formalise le binaire ; l'UNESCO l'a inscrit au patrimoine de l'humanité en 2005. Le taa de Namibie et du Botswana détient le record mondial du nombre de consonnes, avec cinq familles de clics. Et nos institutions de paix – cousinage à plaisanterie, conseils, classes d'âge – sont des dispositifs de réduction de conflit que l'époque cherche partout.

« IL FAUT BIEN TENDRE VERS L'UNIVERSEL »

« Vos particularités finiront par s'y fondre. »

Chapitre XII – ce qu'on nous présente comme universel est presque toujours la forme particulière qu'une aire du monde a donnée à une chose et qu'elle a eu la force d'imposer. L'idée qu'une spiritualité doit avoir un fondateur, un texte et un clergé est particulière. Le véritable universel est devant nous, non derrière : il naîtra de la rencontre des bases. Et nous y apportons ce qui manque le plus à l'époque : une manière de tenir ensemble des gens qui ne croient pas la même chose sans exiger qu'ils finissent par croire la même chose.

Seconde partie · Ce que nous défendons

« VOUS PRÊCHEZ LA GUERRE, MAINTENANT ? »

« Une spiritualité ne devrait pas parler de défense. »

Seconde partie, chapitre I – la liberté n'est pas le désarmement. Une fédération sans pouvoir central n'est pas une fédération sans force : c'est une fédération où la force ne sert pas à commander les siens

mais à les protéger. Et la règle est écrite en toutes lettres : *il ne faut pas être prêt à mourir*. Ce n'est pas une vertu que de se laisser exterminer, ni une fidélité aux Ancêtres que de laisser éteindre ce qu'ils ont porté des siècles. Ce qui est écrit là est un droit, non un programme.

« QUE VIENT FAIRE CAJAMARCA DANS CETTE AFFAIRE ? »

« C'était il y a cinq siècles et à l'autre bout du monde. »

Chapitre II – parce que la faute y est visible à l'œil nu et qu'elle est une faute de chef. Le 16 novembre 1532, un souverain régnant sur des millions d'hommes vint en cortège au-devant de cent soixante-huit étrangers ; en quelques heures il était prisonnier et l'empire perdu. Quelques années plus tôt, en 1519, un autre avait retenu les siens qui voulaient combattre. D'où l'article : *plus jamais l'histoire des conquistadors*. Aucun BAZURU ne peut ordonner aux Kamites de ne pas se défendre ; une telle instruction serait nulle et son auteur disqualifié.

« SE REPLIER QUATRE FOIS, EST-CE UN MÉRITE ? »

« Vos pères n'ont jamais combattu. »

Chapitre II – quatre fois la lame est venue, et quatre fois nos maisons ont livré bataille, puis choisi la route plutôt que le reniement. Se replier n'est pas se soumettre : c'est, après avoir combattu, refuser de se faire tuer jusqu'au dernier pour une position qui ne se tient plus, et rester en état de refuser la conversion. Mais nos pères ne se sont pas toujours repliés : en 1915 et 1916, entre le Bani et la Volta, les villages se sont levés dans la plus grande insurrection armée qu'ait connue l'Afrique occidentale française, et ils ont été écrasés par les canons. Ils avaient tort selon le calcul et

raison selon l'honneur. Entre le repli après bataille et la bataille jusqu'au bout, nos anciens ont choisi selon la situation, jamais selon un principe leur interdisant l'un des deux.

« POURQUOI TANT DE DISCRÉTION ? »

« *Un chef doit se montrer.* »

Chapitre III – parce qu'on ne montre pas ce qu'on ne peut pas garder. En 1324, un empereur du Mali traversa le monde en distribuant l'or ; cinquante ans plus tard, un atlas dessiné à Majorque mettait sur une carte l'adresse d'un homme riche et lointain. On vint chercher l'or, on ne le trouva pas, on prit des hommes. Donc ni Mansa Moussa bis, ni rien d'excentrique : la discrétion est une mesure de sûreté, révisable, non un goût du mystère. Version moderne de la même faute : raconter en ligne ce qu'on possède et où l'on dort.

« LE GÉNOCIDE, N'EST-CE PAS EXAGÉRÉ ? »

« *Personne ne veut vous exterminer.* »

Chapitre IV – entre 1904 et 1908, un empire européen a entrepris l'anéantissement des Herero et des Nama : ordre écrit, déportation, camps ; l'État responsable ne l'a reconnu comme génocide qu'en 2021. En 1994, un million de personnes tuées en cent jours au Rwanda. Le Darfour hier et aujourd'hui. L'extermination d'un peuple africain n'est pas une hypothèse d'école, et un chef qui ferait comme si en serait comptable.

« QUI RÉCLAME UNE TERRE AU NOM DE DIEU ? »

« *Vous inventez une menace.* »

Chapitre IV – en 1452 et 1455, des bulles pontificales ont autorisé un roi chrétien à soumettre et à réduire en servitude perpétuelle les

« Sarrasins, païens et autres ennemis du Christ » et à s'emparer de leurs royaumes. De là est née la doctrine dite de la découverte, titre juridique de la dépossession pendant cinq siècles, que le Vatican n'a répudiée qu'en mars 2023. Cinq siècles pour désavouer une phrase : nous avons le droit de nous souvenir du temps que cela prend.

« LES ENFANTS SORCIERS, C'EST VOTRE TRADITION »

« Le danger vient de chez vous. »

Chapitre IV – le quatrième danger est intérieur et la déclaration ne l'esquive pas : des enfants accusés de sorcellerie sont chassés, battus, « exorcisés » jusqu'à en mourir ; des personnes albinos sont mutilées ; des vieillards sont lynchés. Cela se fait parfois au nom de nos traditions et presque toujours dans la misère. Aucune de nos maisons ne l'autorise : celui qui le fait n'est pas un gardien de la tradition, c'est un criminel. Un peuple qui laisse faire cela chez lui n'a rien compris à la défense.

« QUE SAVEZ-VOUS DU JIHAD ? »

« Vous parlez de ce que vous ne vivez pas. »

Chapitre V – nous en sommes au quatrième, de Koumbi Saleh à Kafolo. Ce que l'expérience nous a appris : cet ennemi ne négocie pas ce qui le fonde ; il avance là où l'État est absent et où les jeunes n'ont rien, donc l'école, le travail et la justice sont les premières armes ; il recrute d'abord chez les populations dont il prétend sortir, et nous ne confondrons jamais un peuple avec la katiba qui le saigne. Et nous avons survécu à quatre de ces vagues sans jamais renier les Ancêtres, ni devenir à notre tour une puissance de conversion.

« SANS ARMÉE, COMMENT VOUS DÉFENDEZ-VOUS ? »

« Ni capitale, ni budget, ni commandement. »

Chapitre VI – par ce que nos maisons savent faire depuis mille ans : l’alerte, car un village sans murs n’est pas un village sans guetteurs ; l’abri et la route, car le repli après bataille est une manœuvre et non une honte, préparés à froid et non dans la nuit de l’attaque ; l’alliance, car une maison seule est une proie et douze maisons prévenues sont un problème ; et la légitimité, c’est-à-dire la preuve datée et scellée, qui vaut mieux que dix témoignages tardifs le jour où l’on conteste une terre ou une filiation.

« ALLEZ-VOUS CRÉER DES MILICES ? »

« C’est ainsi que cela commence toujours. »

Chapitres VI et VII – non, et c’est écrit sans exception : la fédération ne lève ni milice ni armée, n’arme personne, et les Kamites servent loyalement la loi de leur pays. Nous ne conquérons aucune terre, ne convertirons personne, ne bénirons aucune arme, ne promettrons aucun paradis à un combattant, ne frapperons jamais civils, écoles, marchés ni lieux de culte, et ne confondrons jamais une doctrine avec un peuple. Enfin la sécurité ne fondera aucun pouvoir central : le danger justifie le chef, le chef s’installe, et le danger ne finit jamais.

« AVEC QUOI SE DÉFEND-ON AUJOURD’HUI ? »

« Les fusils ne sont pas de votre côté. »

Chapitre VIII – avec le nombre qui se connaît, car nous sommes des centaines de millions et nous ne nous connaissons pas ; avec la preuve, car ce qui est daté et scellé ne se conteste pas et les peuples qui ont perdu leurs terres les ont perdues devant le registre d’un autre ; avec la langue, canal que l’adversaire ne lit pas ; avec

l'intelligence artificielle, déjà employée contre nous, qu'il faut savoir manier pour documenter et vérifier – jamais pour signer ; avec l'alliance de ceux qui ne sont pas des nôtres ; et avec la parole tenue, notre vieille monnaie, jamais dévaluée.

Deux parties, vingt chapitres, douze points institués, 34 pages : le lecteur refermera cette déclaration en sachant pourquoi nous n'avons ni prophète ni livre, ce que la fédération met en commun et ce qu'elle ne touchera jamais, pourquoi notre tolérance est une structure avant d'être une vertu, pourquoi la diversité de nos spiritualités est une richesse pour l'humanité entière – et pourquoi un peuple libre doit rester capable de se réunir et de se défendre sans jamais devenir ce qu'il combat.

KAMITE, QUI ES-TU ?

Le kamitisme n'est pas une religion : fédération de spiritualités – la nature, les ancêtres, la tolérance –, pourquoi la diversité africaine est une richesse pour l'humanité entière, et ce qu'un peuple libre doit être capable de défendre

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 13 septembre

2026 – an 6263

Édition anglaise : *Kamite, Who Are You?*

Fiche X – Les quinze écrits

Les Kamites face aux religions révélées

Les Kamites face aux religions révélées – les questions de celui qui ne voit pas le problème, de celui qui nous croit ingrats, et de celui qui exige des preuves

Un Kamite qui tient à ses ancêtres est présenté comme un homme dangereux : sorcier chez les uns, associateur chez les autres, arriéré chez les troisièmes. Cela lui est dit dans son pays, dans le pays de son exil, et par ses propres frères – et il finit par le croire. Cette déclaration décrit le contact avec les religions révélées dans les trois mondes où nous vivons, démonte la fabrique du diable qu'on nous colle, dit ce que nous leur devons et ce que nous ne leur devons pas, et donne les réponses. En voici les trente-cinq questions.

Première partie · Les trois mondes

« ENCORE UNE PLAINTÉ ? »

« Vous exagérez : personne ne vous empêche de vivre. »

Chapitre I – ce ne sont pas des événements, ce sont des mercredis ordinaires : l'homme qui verse de l'eau devant la porte de son père et s'entend dire qu'il appelle Satan ; la femme qui va offrir un poulet et que son beau-frère traite de mécréante ; la mère qui laisse un pasteur désigner son fils comme sorcier ; l'enfant qui apprend à six ans, devant un film, que ce que faisait son grand-père est un crime. Le jihad tue par vagues ; la diabolisation travaille tous les jours et obtient sans arme ce que la lame n'a pas obtenu en mille ans.

« QU'APPELEZ-VOUS UNE RELIGION RÉVÉLÉE ? »

« Le mot sonne comme une accusation. »

Chapitre II – c'est le mot qu'elles emploient elles-mêmes. Une religion révélée tient qu'une parole est descendue une fois, en un lieu, à un homme, et qu'elle vaut pour tous. De là découle tout le reste avec une logique impeccable : un texte, un prophète, des docteurs, une frontière, et une mission – car garder pour soi une parole valable pour tous serait une faute. Trois d'entre elles sont nées dans la même région et couvrent plus de la moitié de l'humanité.

« POURQUOI PARLEZ-VOUS DE RENCONTRE À SENS UNIQUE ? »

« Le dialogue existe. »

Chapitre II – parce qu'il y a une asymétrie de construction : elles ont un devoir envers nous, nous n'en avons aucun envers elles ; elles doivent nous porter la parole, nous n'avons rien à leur porter. Et il y a une chose qu'une religion révélée ne peut pas faire sans se renier : reconnaître qu'une autre voie mène au même endroit. Cessons donc d'attendre d'elle ce qu'elle ne peut pas donner, et demandons-lui ce qu'elle peut parfaitement donner : ne pas insulter, ne pas accuser nos enfants, ne pas brûler nos maisons.

« EN FRANCE, PERSONNE NE VOUS PERSÉCUTE »

« La laïcité vous protège comme les autres. »

Chapitre III – là-bas la diabolisation ne dit jamais son nom, car elle se présente comme de la raison : ce que nous faisons n'est pas appelé mal, il est appelé faux. Le sacrifice devient une « pratique », l'ancien un « guérisseur traditionnel », la spiritualité une « croyance ». S'y ajoute une suspicion administrative : ce qui n'est ni

église, ni mosquée, ni synagogue devient objet de vigilance, parce que la définition de la religion a été écrite avec les formes des autres.

« MARABOUT : C'EST VOUS QUI EMPLOYEZ CE MOT »

« Ne vous plaignez pas du vocabulaire de la rue. »

Chapitre III – le mot est devenu dans la rue le synonyme de l'escroc, sur les affichettes collées aux abribus, et des millions de personnes ne connaissent de nos spiritualités que ces affichettes. Ajoutez la pression des frères : dans les familles africaines d'exil, ce ne sont pas des Français qui interdisent à une mère sa libation, ce sont ses enfants convertis. Résultat : des ingénieurs, des médecins, des enseignants qui ferment les rideaux pour parler à leurs morts.

« LES MUSULMANS VOUS LAISSENT TRANQUILLES »

« Vous vous saluez, vous commercez, vous vous mariez. »

Chapitre IV – c'est vrai dans la vie ordinaire, et la déclaration le dit. Mais la qualification est là, disponible : ce que nous faisons est classé comme association, nos morts deviennent des intermédiaires interdits, nos anciens des mécréants. Il suffit d'un prêcheur pour l'activer. Et l'écrit rappelle deux choses : le musulman ordinaire n'est pas cet homme-là, et l'islam d'Afrique de l'Ouest fut longtemps un islam de cohabitation – ce qui l'a durci est venu d'ailleurs, avec de l'argent et des prêcheurs formés loin d'ici.

« TOMBOUCTOU, C'ÉTAIT UN PATRIMOINE MUSULMAN »

« En quoi cela vous concerne-t-il ? »

Chapitre IV – parce que c'est la même main et la même logique : en 2012 on a détruit à la pioche des mausolées vieux de six siècles, et dans les mêmes années on a interdit les danses de masques, profané

les bois sacrés, menacé les gardiens et interdit les tambours. Ce que la lame veut détruire n'est pas seulement des vies, c'est la mémoire – car un peuple sans mémoire se convertit tout seul à la génération suivante. La Cour pénale internationale a condamné l'un d'eux en 2016 – la première fois qu'une juridiction internationale condamnait un homme pour ce seul crime, avoir détruit un patrimoine : on peut assassiner un peuple sans tuer personne.

« LA DÉLIVRANCE, C'EST DE LA FOI, PAS DU COMMERCE »

« Vous insultez des croyants sincères. »

Chapitre V – la dîme est présentée comme une loi de Dieu et prélevée sur des gens sans revenu, augmentée d'offrandes spéciales, de semences de foi et de nuits de prière payantes ; la femme du marché donne le dixième de ce qu'elle n'a pas gagné. Comme cela rapporte, les assemblées se multiplient – une église par rue, comme une mosquée par carrefour chez les voisins – et chaque prêcheur doit faire mieux que le précédent : plus de démons. Le Rwanda a fermé des milliers de lieux de culte depuis 2018 et exige un diplôme de théologie ; nous ne demandons la fermeture d'aucune église, seulement qu'on cesse de financer avec l'argent des pauvres la diabolisation de leurs propres parents.

« LES ENFANTS SORCIERS, C'EST UN FAIT DIVERS »

« Quelques cas isolés ne font pas un phénomène. »

Chapitre V – les agences des Nations unies le documentent depuis plus de quinze ans, et, dans le seul État d'Akwa Ibom, des milliers d'enfants ont été accusés et des centaines recueillis dans des centres. L'accusation ne vient presque jamais d'un vieux du village : elle vient d'un prédicateur souvent payé pour la délivrance. Au Ghana,

des femmes vivent par centaines dans des camps, et le texte voté en juillet 2023 pour punir ces accusations n'a jamais été promulgué : à ce jour aucune loi ne les punit. Et le renversement doit être vu : le mot « sorcier » est celui que les missionnaires ont posé sur nos anciens ; ce sont aujourd'hui des Africains qui l'emploient contre des Africains, et les victimes sont les plus faibles.

« UN ENFANT N'EST PAS MARQUÉ PAR UN FILM »

« Vous dramatisez la fiction. »

Chapitre VI – l'enfant kamite apprend très tôt une chose que personne ne lui dit en face : ce qui vient de lui est suspect. À l'école l'histoire commence ailleurs ; à la télévision, l'homme qui lui ressemble le plus est celui qui tue ; sur son téléphone nos rites sont classés à côté des vidéos d'horreur. Il en conclut deux choses : ma famille est du côté du mal, et pour être du côté du bien je dois m'éloigner des miens. Le jour où il refuse de manger du sacrifice, il croit avoir gagné quelque chose : il a perdu son adresse.

« QU'AVEZ-VOUS PERDU, AU JUSTE ? »

« Des insultes ne sont pas des pertes. »

Chapitre VII – des noms, et un nom était une information, non une étiquette. Des funérailles : l'enterrement expédié a remplacé la cérémonie qui libère l'âme, d'où des deuils qui ne finissent pas et des gens qui paient très cher ailleurs ce que leur grand-mère faisait gratuitement. Des forêts : l'interdit tombé, la tronçonneuse est entrée – là où nos cultes ont tenu, les arbres tiennent encore. Des objets, des savoirs, des mots. Et des gens. La diabolisation n'a pas seulement insulté : elle a transformé un abandon en devoir.

« LE VODOU, CE N'EST PAS L'AFRIQUE »

« C'est une invention des Amériques. »

Chapitre VIII – ce sont nos maisons, reconstituées de mémoire par des gens à qui l'on avait tout pris, et cachées sous des noms de saints pour passer sous le regard du maître : l'un des plus grands exploits spirituels de l'histoire, raconté partout comme une superstition d'esclaves. Le monde a entendu, au lendemain du séisme de 2010, un prédicateur expliquer que ce peuple payait un pacte conclu avec le diable. Au Brésil, des terreiros sont attaqués chaque année. Et la leçon est pour nous : ils ont tenu sans village, sans terre et sans langue ; nous, qui avons encore les bois, n'avons aucune excuse.

Deuxième partie · Comment on fabrique un diable

« FÉTICHE, ANIMISME : CE SONT DES MOTS SAVANTS »

« Vous faites un procès au dictionnaire. »

Deuxième partie, chapitre I – *fêtiço* est un mot de marins portugais du quinzième siècle ; « animisme » est un mot d'anthropologue du dix-neuvième, inventé pour classer les peuples sur une échelle dont l'Europe occupait le sommet ; « sorcier » est le mot que l'Europe, qui venait de brûler ses propres femmes, a posé sur nos anciens. Qui accepte le vocabulaire de celui qui le décrit perd d'avance toutes les discussions : si j'appelle mon autel un fétiche, j'ai déjà concédé qu'il s'agit d'un objet magique.

« UN FILM N'A JAMAIS TUÉ PERSONNE »

« C'est du divertissement. »

Chapitre II – au Nigeria, une prédicatrice a tourné à la fin des années quatre-vingt-dix un long métrage montrant des enfants possédés se réunissant la nuit pour tuer ; il a circulé par millions de copies, et les travailleurs sociaux qui recueillent aujourd'hui les

enfants accusés le citent comme un déclencheur. Une fiction a produit des enfants brûlés. Un enfant qui a vu trois cents fois le masque associé au meurtre ne se laissera pas convaincre par un argument : il a été éduqué par l'image, qui ne discute pas.

« CE SONT VOS PROPRES CINÉASTES »

« Réglez vos comptes entre vous. »

Chapitre II – c'est exactement ce que dit la déclaration, et c'est ce qui rend le procédé si efficace : il porte nos visages et parle nos langues. Trois besoins se rencontrent : le cinéma populaire veut un méchant lisible en trois secondes, le prêcheur veut un ennemi visible, le producteur veut un financement – et les églises financent. Ce qui manque est de notre côté : pas un film où le vieux qui parle aux ancêtres sauve le village, pas un documentaire où le rite est filmé comme on filme une messe. La place est libre, et nous la laissons libre.

« LES PASTEURS NE PARLENT PAS DE VOS ANCÊTRES »

« Ils prêchent leur foi, c'est tout. »

Chapitre III – chaque semaine, dans des dizaines de milliers de salles, on explique à des Africains que leurs malheurs viennent de leur lignée, et le mot d'ordre est de rompre avec les alliances des ancêtres : brûler des objets de famille, renoncer à des noms, ne plus assister aux funérailles. Dans d'autres salles, d'autres hommes disent que ces mêmes usages sont l'association la plus grave. La déclaration distingue : elle critique ceux qui diabolisent, pas ceux qui prêchent – et note que ceux qui protègent sont presque toujours les plus enracinés dans le pays.

« DÉTRUIRE UN MONUMENT N'EST PAS TUER »

« Ce ne sont que des pierres et du bois. »

Chapitre IV – celui qui le fait ne tue pas un homme : il tue une transmission, et il le sait. Six siècles de patrimoine à Tombouctou, quelques jours de pioches. La même logique a fonctionné autrefois avec les brûlements publics d'objets sacrés organisés par les missions, où l'on demandait aux convertis d'apporter eux-mêmes ce que leurs pères avaient gardé : une part de ce que nous cherchons dans les musées du Nord n'a pas été volée, elle a été livrée. C'est ainsi que fonctionne la diabolisation quand elle a réussi : elle a des collaborateurs volontaires.

« LES RÉSEAUX NE FONT QUE MONTRER »

« On ne peut pas censurer des vidéos. »

Chapitre V – une vidéo de trente secondes suffit à condamner un homme dans son quartier ; les réseaux récompensent l'indignation, et nos rites filmés hors contexte sont un matériau parfait pour cette économie. S'y ajoute la fabrication pure : des cérémonies qui n'ont jamais eu lieu, produites par des machines. Et la conséquence est physique : une accusation en ligne amène une foule devant une maison, et des femmes ont été tuées pour une vidéo. D'où la règle : vérifier est un devoir spirituel.

« L'ÉCOLE NE VOUS ATTAQUE PAS »

« Les programmes sont neutres. »

Chapitre VI – le manuel ne diabolise presque jamais : il efface, ce qui revient au même. L'enfant y apprend les empires, la traite, les indépendances, et presque rien de ce que ses arrière-grands-parents pensaient du monde. Quand nos spiritualités apparaissent, c'est au chapitre des « croyances traditionnelles », en une page, au passé :

jamais en philosophie, jamais en droit alors que la palabre est une procédure, jamais en mathématiques alors que la base vingt et les 256 signes de l'Ifá y auraient leur place. Ce qui n'est pas au programme devient ce dont on a honte.

« LES DIPLÔMÉS SONT MODERNES »

« Ils ont dépassé ces choses-là. »

Chapitre VII – c'est une confusion, et l'auteur la tranche en ingénieur : la modernité ne consiste pas à remplacer, elle consiste à documenter. Celui qui étudie la pharmacopée de sa grand-mère et la publie est plus moderne que celui qui la trouve honteuse. La contradiction n'est pas entre la rigueur et l'héritage : elle est entre la rigueur et la honte. Et les mêmes élites pratiquent en privé ce qu'elles méprisent en public, au moment des grandes épreuves : c'est le vrai visage du déni de soi.

« VOUS VOYEZ DE L'ARGENT PARTOUT »

« La foi n'est pas un marché. »

Chapitre VIII – un homme qui vit de la délivrance a besoin de démons : s'il n'y en a plus, il n'a plus de métier ; il en produira donc autant qu'il en faut, et là où c'est le plus facile – chez la grand-mère, chez l'enfant qui bégaye. Le cinéma de la peur est une industrie. Et l'accusation elle-même est souvent une affaire d'argent : on accuse une veuve l'année où l'on convoite son champ. Les chercheurs qui ont étudié les camps le disent : derrière le surnaturel, il y a presque toujours un héritage.

« C'EST UN MALENTENDU SPIRITUEL »

« Il faut dialoguer, pas accuser. »

Chapitre VIII – tant que nous décrirons cela comme un malenten-

du, nous nous tromperons de remède. C'est un marché, avec des vendeurs, des acheteurs et des victimes. On ne discute pas avec un marché : on lui oppose une offre, une loi et une preuve. C'est exactement ce que propose la troisième partie, et c'est pourquoi elle ne demande ni excuses ni repentance, mais des mesures.

Troisième partie · Ce que nous répondons

« RENDEZ-LEUR LA PAREILLE »

« Traitez-les comme ils vous traitent. »

Troisième partie, chapitre I – non. Nous ne dirons jamais que le christianisme est une malédiction, ni que l'islam est une possession : ce serait adopter l'arme de celui qui nous frappe. Nous ne demandons pas non plus qu'on nous plaigne : une maison qui se présente par ses plaies obtient de la pitié, jamais du respect. Et nous ne demandons l'interdiction d'aucun film ni d'aucun prêche : nous demandons la même règle pour tous, le droit de réponse et la protection des enfants.

« QUE PEUT FAIRE UN SIMPLE KAMITE ? »

« Je ne suis ni chef ni savant. »

Chapitre II – quatre choses. Cesser de s'excuser : celui qui commence par « je ne suis pas un sorcier, mais... » a déjà accepté l'accusation. Apprendre ses affaires : beaucoup cèdent non par conviction mais par ignorance. Refuser le vocabulaire, y compris le « ces choses du village » prononcé avec la grimace de celui qui s'excuse. Et balayer devant sa porte : celui qui accuse un enfant ou vend un masque qui a dansé pour un mort fait plus de mal que tous les films du monde.

« VOUS DEVEZ TOUT AUX MISSIONS »

« Vous avez appris à lire chez elles. »

Chapitre III – et la déclaration l'écrit sans grimacer : l'école, les dispensaires restés quand tout le monde partait, les premières grammaires de nos langues faites par des missionnaires et devenues pour nous irremplaçables, et une consolation réelle pour des millions. Elles nous ont même obligés à nous définir. Mais nous ne leur devons pas de renier nos morts, ni de trouver normal qu'on appelle notre grand-mère un démon, ni la gratitude comme prix du silence : ce qui a été donné a été donné, ce qui a été pris a été pris, et l'un ne paie pas l'autre.

« QU'ATTENDEZ-VOUS DES ÉGLISES ET DES MOSQUÉES ? »

« Qu'elles renoncent à leur foi ? »

Chapitre IV – trois choses modestes : qu'on cesse d'enseigner que nos ancêtres sont des démons ; qu'aucune accusation de sorcellerie contre un enfant, une femme ou un vieillard ne soit prononcée dans un lieu de culte ; que la délivrance ne soit pas un commerce. En échange nous offrons la paix : nous ne convertissons personne, ne réclamons aucun fidèle, ne contestons aucun terrain – nous sommes probablement le seul voisin qui ne veuille rien vous prendre.

« ET DES ÉTATS ? »

« Vous voulez un statut privilégié. »

Chapitre V – quatre demandes qui ne coûtent presque rien. Protéger : que l'accusation publique de sorcellerie et la « délivrance » violente d'un enfant soient des délits poursuivis. Reconnaître : que nos spiritualités cessent d'être un vide juridique et que nos bois

sacrés soient protégés comme les mosquées et les églises – ce sont aussi les dernières forêts du pays. Enseigner : que nos cosmogonies entrent dans les programmes, non comme folklore mais comme pensée. Publier : que les recensements cessent de nous ranger dans « autres ».

« LA CÔTE D'IVOIRE EST COUPÉE EN DEUX »

« Le nord musulman contre le sud chrétien. »

Chapitre VI – c'est faux, et il faut le dire d'autant plus fort que c'est commode pour qui veut nous vendre une guerre. La crise fut une affaire de nationalité, de terre et d'exclusion politique : elle a emprunté les habits de la religion parce qu'ils étaient disponibles. Retirez l'habit : ce que les deux camps ont en commun est kamite – mêmes ancêtres, mêmes funérailles, mêmes noms de part et d'autre de la ligne, même cousinage à plaisanterie. Le fond commun des Ivoiriens n'est ni la mosquée ni l'église : c'est le pays, avec ses morts.

« POURQUOI VOUS, COMME MÉDIATEURS ? »

« Vous êtes partie au conflit. »

Chapitre VI – nous n'avons de compte à rendre à aucun des deux camps, nous ne cherchons à convertir ni l'un ni l'autre, et nous ne voulons la victoire d'aucune doctrine. Nous disposons en outre d'institutions faites pour cela : l'arbre à palabres, où l'on parle jusqu'à ce que la chose soit close ; le cousinage, qui désamorce ; les conseils de sages, sans intérêt dans la dispute. Ce ne sont pas des symboles, ce sont des procédures. Nous ne demandons à personne de quitter sa foi pour venir s'asseoir sous l'arbre : nous demandons qu'on y vienne sans elle.

« QUI PROTÈGE LES ENFANTS ACCUSÉS ? »

« Les déclarations ne sauvent personne. »

Chapitre VII – c’est la première obligation instituée, avant même la défense de nos rites : aucun de nos sanctuaires ne prononcera jamais une telle accusation, nul ne pourra l’appuyer sur nos traditions, et ceux qui accusent seront nommés publiquement. Et l’écrit s’adresse aux mères, qu’on va voir en premier : quand un homme dit que votre enfant est la cause de vos malheurs, il ne vous parle pas de l’invisible, il vous parle de votre argent et de votre fatigue.

« JE SUIS CHRÉTIEN : SUIS-JE EXCLU ? »

« Faut-il choisir entre ma foi et ma famille ? »

Chapitre VIII – non, et c’est écrit : le Bwa Sacré ne recrute pas, ne convertit pas, et il n’y a chez nous ni apostasie ni excommunication. On vous demande seulement de ne pas laisser insulter votre maison en votre présence, de savoir que rien dans vos livres ne vous oblige à brûler un objet de famille, et de sortir un enfant accusé de là où il est. Gardez ce qui se garde sans rien trahir : le nom, la généalogie, les funérailles faites correctement, le respect des vieux, les mots de la langue.

« DONNEZ-MOI UNE RÉPONSE COURTE »

« On me dit : vous adorez des idoles. »

Chapitre IX – nous n’adorons pas l’objet : l’objet est une adresse, comme la pierre tombale n’est pas le mort et comme un livre saint n’est pas Dieu. Le chapitre donne ainsi dix réponses courtes aux dix accusations les plus fréquentes – les idoles, les sacrifices humains, la sorcellerie, le retard, Dieu, le livre, le diable, les ancêtres, le prétendu retour en arrière, et l’invitation à se convertir. Elles sont faites pour être apprises : elles ne sont ni longues ni difficiles.

« VOS CROYANCES N'ONT AUCUNE PREUVE »

« *Opposez-nous de la science, pas des coutumes.* »

Chapitre X – nos anciens n'ont pas deviné les vertus des plantes en rêvant : ils ont observé les bêtes, et les naturalistes ont fini par nommer cela l'automédication animale – un grand singe malade qui mâche la moelle amère d'un arbuste précis ou avale de la terre se soigne réellement. Un exemple : l'arbre que nous appelons *mansa yiri* – *mansa*, le roi, c'est le titre de Kankou Moussa –, l'arbre du roi, dont nos parents nous gavaient sans savoir pourquoi parce que les Ancêtres l'avaient dit ; le monde l'appelle *Moringa oleifera*, et les organisations internationales le distribuent aujourd'hui contre la malnutrition. Nos parents avaient raison sans savoir pourquoi : c'est la définition d'un savoir transmis.

« L'ADN, QUEL RAPPORT AVEC VOS ANCÊTRES ? »

« *Vous habillez une croyance avec de la biologie.* »

Chapitre X – nous disons que les morts restent membres de la maison et que l'homme se présente par ses pères ; on a ri de nous pendant un siècle. Puis on a découvert que chaque cellule porte, écrit, le registre de ceux dont on descend, qu'on y remonte les lignées et qu'on y lit la région d'où une famille est partie. Notre coutume avait même prévu le cas de celui qui ignore sa généalogie : il crache, et le crachat le présente. Il aura fallu la biologie moléculaire pour comprendre que c'était la voie la plus sûre.

« ET CONCRÈTEMENT, VOUS CONSTRUISEZ QUOI ? »

« *Des déclarations, encore des déclarations.* »

Chapitre XI – un registre daté et scellé, pour qu'on ne puisse plus effacer un peuple en tuant ses anciens ; un calendrier, pour que le continent et la diaspora fassent la même chose au même moment ;

des sanctuaires, y compris là où il n'y a pas de brousse ; des corpus de langues ; des images, car c'est par l'image que nous avons été défaits – l'initiation comme une école, le masque comme un livre ; et une formation, car le Kamite de demain sera attaqué par des questions, pas par des cavaliers.

Trois parties, vingt-sept chapitres, douze points institués, 34 pages : le lecteur refermera cette déclaration en sachant ce qu'est une religion révélée et pourquoi la rencontre est à sens unique, comment on fabrique le diable qu'on nous colle, ce que nous devons aux Églises et aux mosquées et ce que nous ne leur devons pas, pourquoi le Kamite est le médiateur naturel des conflits dits religieux – et pourquoi, sur la nature et sur les ancêtres, la science est venue nous donner raison. Ce que vous avez reçu de vos morts n'est pas un démon : c'est une maison, et elle est ouverte.

LES KAMITES FACE AUX RELIGIONS RÉVÉLÉES

*Déclaration du Bwa Sacré sur la place des Kamites parmi les religions révélées,
sur la diabolisation quotidienne qu'ils y subissent, sur ce qu'ils gardent et sur ce
qu'ils proposent*

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 17 septembre
2026 – an 6263 · édition corrigée

Édition anglaise : *The Kamites Before the Revealed Religions*

Fiche XI – Les quinze écrits

Juger sans prison

Juger sans prison – les questions du juriste qui craint pour l'égalité devant la loi, du croyant qui se sent visé, du sceptique qui pense que la palabre est un bavardage, et de l'État qui répond qu'il n'y a pas d'argent

Il manque un mot à nos langues, et ce n'est pas une lacune : *prison* se dit *kaso* en bambara, du français « cachot », *gereza* et *jela* en swahili, du portugais et de l'anglais. La chose est arrivée avec le nom, et le nom avec le navire. Cette déclaration remonte à ce que nos peuples faisaient à la place, d'un bout à l'autre du continent ; elle décrit ce qu'on a installé ensuite, et pourquoi quatre affaires sur cinq se règlent encore sous l'arbre ; puis elle propose une palabre instituée – écrite, contrôlée, ouverte aux femmes – qu'un État peut prendre demain. L'auteur y parle en homme qui fut dix-neuf ans expert assermenté près des tribunaux. En voici les vingt-trois questions, et les réponses.

Première partie · Ce que nous avons

« PAS DE PRISON, DONC PAS DE DROIT »

« Un peuple qui n'enferme pas ne juge pas. »

Première partie, chapitre I – un peuple qui n'enferme pas doit bien faire autre chose, car il y a des vols, des coups et des meurtres chez nous comme partout. Ce qui manque dans une langue est ce qu'un peuple n'a pas jugé nécessaire de nommer : on savait attacher un homme dangereux pour la nuit, on n'en avait pas fait une institution, une peine, un bâtiment avec des gardiens et un budget. La

réponse était la même sur tout le continent : la réparation, prononcée en public par des hommes que les deux parties acceptent, suivie d'une réintégration. Remarque d'ingénieur : la prison est une technologie coûteuse qui soustrait un bras à la production et rend un homme plus dur qu'à l'entrée.

« LA PALABRE, C'EST DU BAVARDAGE »

« On parle des heures, et rien n'est tranché. »

Chapitre II – la palabre a un lieu public, un temps, des juges et une procédure. Le lieu : l'arbre, la place, ou la case aux poteaux si bas qu'on ne peut s'y lever pour se battre – le *togu-na* dogon, dont la hauteur du toit est une institution à elle seule. Le temps : on ne juge pas dans l'heure de la colère. La procédure : chacun parle sans être interrompu, les témoins viennent, les proverbes servent de jurisprudence, et l'on ne cherche pas d'abord le coupable mais ce qui a été rompu et ce qu'il faut poser pour le refermer. L'issue n'est pas une sentence mais un règlement – une compensation, un animal, une excuse publique – et, à la fin, on mange ensemble.

« LA DÉMOCRATIE EST ARRIVÉE CHEZ VOUS PAR BATEAU »

« Constitution, mandat limité, assemblée : tout cela vient d'ailleurs. »

Chapitres III et V – vers 1236, après Kirina, Soundiata fit proclamer à Kouroukan Fouga une charte que l'UNESCO a inscrite au patrimoine de l'humanité : ce texte oral n'est pas une prière, c'est une constitution, qui garantit le droit à la vie, organise la sécurité des étrangers et des femmes et institue le cousinage à plaisanterie, ce pare-feu dont aucun code pénal au monde n'a l'équivalent. Chez les Oromo, le *gada* fait changer le pouvoir de mains tous les huit ans, sans exception, et l'assemblée révisé les lois en public. Chez les

Somalis, le *xeer* a continué de fonctionner pendant les décennies où l'État lui-même avait disparu – ce qu'aucun code importé n'a jamais réussi.

« VOS ROIS JUGEAIENT SEULS ET VOS FEMMES SE TAISAIENT »

« Des sociétés patriarcales, sans contre-pouvoir. »

Chapitres III et IV – chez les Ashanti, nul chef ne juge seul : l'*okyame* reformule les paroles, la reine mère peut le contredire, et un chef qui abuse peut être destitué – le pouvoir y est un siège, pas un homme. Chez les Yoruba, la société *ogboni* juge les affaires de sang et peut s'opposer au souverain. Chez les Igbo, sans roi du tout, les *umuada*, filles du lignage mariées ailleurs, reviennent en corps trancher les querelles de la maison de leur père, et personne ne discute leur sentence. Les sociétés féminines des Bwa, des Sénoufo et des Akan avaient leurs juridictions propres : c'est sur cela que l'auteur a institué les Reines Mères, et non contre la coutume.

« TOUT CELA EST MORT AVEC LA COLONISATION »

« Vous décrivez un musée. »

Chapitre VI – le Botswana n'a pas supprimé le *kgotla* à l'indépendance : il l'a reconnu par la loi, et ses tribunaux coutumiers traitent encore la grande majorité des affaires du pays, en langue locale, sans avocat, avec recours vers les juridictions ordinaires. Chez les Lozi, un juriste étranger a découvert que nos juges raisonnaient avec le critère de l'homme raisonnable – du droit, dans une langue sans écriture. Chez les Acholi, le *mato oput* a servi à réintégrer dix mille anciens enfants soldats pour lesquels aucune prison n'existait. Et selon les études disponibles, ces institutions règlent aujourd'hui la

très grande majorité des différends de l'Afrique rurale, souvent quatre affaires sur cinq.

« UN CHEF SANS POUVOIR DE CONTRAINTE EST UN CHEF FAIBLE »

« Sans force publique, rien ne s'exécute. »

Chapitre VII – chez les Nuer du haut Nil, le chef à la peau de léopard n'a ni armée, ni tribunal, ni pouvoir de contrainte : seulement le droit d'accueillir le meurtrier pour le soustraire à la vengeance, puis d'aller et venir entre les deux familles jusqu'à ce qu'elles acceptent un nombre de bêtes. Il ne peut rien imposer ; il peut seulement rendre acceptable, par sa personne, une paix que l'honneur interdisait de proposer. Un tel chef n'est pas faible : il est le seul que les deux camps puissent accepter, parce qu'il n'a rien à gagner. L'auteur s'y arrête, car cela dit quelque chose du titre qu'il porte.

« LE BWA, LE SOMALI ET LE TSWANA N'ONT RIEN EN COMMUN »

« Vous additionnez des folklores. »

Chapitre VIII – sept règles reviennent partout, quelles que soient la langue et la forme politique, et ce sont elles, non les costumes, qui constituent la justice africaine : réparer plutôt que punir ; la responsabilité dépasse l'individu ; la publicité ; le temps, car la lenteur est l'instrument qui désarme ; le juge est accepté avant de juger ; la clôture est réelle, et le casier judiciaire qui poursuit un homme trente ans après qu'il a payé est une invention étrangère à notre droit ; on ne retranche pas l'homme du corps. C'est une doctrine cohérente, que le monde redécouvre à tâtons sous le nom

de justice restaurative. Nous avons trois mille ans d'avance et cinquante ans de honte.

« VOUS IDÉALISEZ VOS ANCÊTRES »

« La coutume a écrasé les veuves et les cadets. »

Chapitre IX – l'auteur écrit lui-même la liste, car un homme qui présente l'œuvre de ses pères sans en dire les défauts n'est pas un héritier, c'est un vendeur. Six failles : la place des femmes, écartées du conseil qui tranchait la terre et l'héritage ; le poids des aînés ; l'étranger et le nouveau venu, dont les droits n'ont jamais été écrits ; l'accusation de sorcellerie, la plus grave, qui désignait commodément la veuve dont on voulait le champ ; l'absence d'appel ; la responsabilité collective, qui faisait payer l'innocent pour le coupable. La proposition ne rétablit pas le passé : elle garde la méthode et corrige ces six défauts un par un.

Deuxième partie · Ce qu'on a mis à la place

« LA PRISON EST UNE PEINE UNIVERSELLE »

« Tous les pays du monde enferment. »

Deuxième partie, chapitre I – la prison n'est pas venue chez nous par l'évolution du droit africain : elle est arrivée avec l'administration coloniale, en même temps que le poste, la douane et le travail forcé. Sa fonction première n'était pas de punir le crime mais de fournir de la main-d'œuvre et de briser les refus – impôt impayé, refus de porter, et, en 1915 et 1916 chez nous, refus de donner des hommes à une guerre qui n'était pas la nôtre. Soixante ans après les indépendances, le bâtiment est resté et les moyens ne sont jamais venus : deux à trois fois plus de détenus que de places, souvent la moitié non jugés. Nous n'aurions jamais construit cela nous-mêmes.

« LE TRIBUNAL EST OUVERT À TOUS »

« Personne n'empêche le villageois d'y aller. »

Chapitre II – il faut y aller, à cinquante ou cent kilomètres ; parler une langue qu'on ne parle pas ; écrire quand on ne lit pas ; payer ; attendre des années ; et accepter une décision rendue par un homme qu'on n'a jamais vu, au nom d'un texte qu'on n'a jamais lu, contre un voisin avec qui l'on devra recommencer à cultiver le lendemain. Surtout, le procès est un jeu à somme nulle : là où la palabre finissait par un repas, le tribunal finit par une vengeance ajournée. Dans nos campagnes, on le dit en une phrase : le procès gagne l'affaire et perd le village. L'auteur ne met pas en cause les magistrats intègres qui tiennent sans moyens, mais une architecture conçue ailleurs et jamais adaptée.

« VOUS VISEZ LE DROIT DE MA RELIGION »

« Le juge religieux règle nos mariages et nos héritages depuis des siècles. »

Chapitre III – la déclaration ne vise aucune religion : le droit importé dont elle parle est venu avec le drapeau, non avec le livre. Elle reconnaît aux droits religieux leur cohérence et leurs mérites, et que des millions d'Africains s'y réfèrent sincèrement. Son constat est de méthode : ces droits tiennent leur règle d'un texte descendu ailleurs ; le juge y est l'interprète d'une parole, non le conciliateur de deux maisons ; leur logique est la conformité, non la réparation. Ils peuvent être justes, mais ils ne cherchent pas d'abord à refermer une plaie entre voisins. Résultat : le Kamite a trois justices au-dessus de la tête – l'État, sa religion, sa coutume – et quand elles disent trois choses sur un héritage, c'est la famille qui paie.

« QU'AVEZ-VOUS PERDU, AU FOND ? »

« Un code moderne vaut mieux qu'une coutume. »

Chapitre IV – nous avons perdu la victime : dans notre droit, elle était au centre et le règlement n'était clos que lorsqu'elle avait reçu ; dans le droit importé, l'amende va au Trésor et la victime doit engager un second procès qu'elle n'a pas les moyens de faire. Nous avons perdu la réintégration, car le condamné sort marqué et le système ne s'intéresse plus à lui après la porte ; la proximité et la langue, car on ne juge plus des gens mais des dossiers ; la clôture, car le procès continue en appel, en cassation, en rancune. Et nous avons perdu l'autorité morale : l'État a retiré aux chefs la compétence sans leur retirer la charge, et beaucoup ont fini par vendre ce qui leur restait.

« CE SONT DES IMPRESSIONS, PAS DES FAITS »

« Donnez des chiffres. »

Chapitre V – les études de terrain menées depuis vingt ans convergent : entre soixante-dix et quatre-vingt-dix pour cent des différends de la vie ordinaire – terre, famille, dettes, coups – se règlent hors du tribunal. Le droit officiel n'est donc pas le droit du pays : c'est le droit d'une minorité et des cas graves. Dans plusieurs de nos pays, la moitié ou plus des détenus n'ont pas été jugés et les taux d'occupation dépassent le double de la capacité : ce n'est pas un scandale abstrait, c'est une file d'attente. Et garder des milliers de détenus non jugés coûte chaque année l'équivalent de dizaines d'écoles et de dispensaires. Si un ingénieur proposait un ouvrage de ce rendement, on ne lui signerait pas le marché.

« LE CHEF, C'EST LA CORRUPTION »

« Celui qui donne le plus obtient l'audience la plus favorable. »

Chapitres VI et VII – les gens vont chez le chef parce que c'est près, gratuit ou presque, dans leur langue, devant quelqu'un qui connaît les familles et les terres, et parce qu'on en sort avec la possibilité de continuer à vivre ensemble. Les défauts sont réels – veuves mal traitées, notable partial sans appel – et ils ont une cause claire : une institution qui n'a plus de statut n'a plus de garde-fou. Nos États ont unifié le droit sans le financer, puis convoqué les mêmes chefs pour les élections, la terre, le recensement et la sécurité – toutes les charges, aucun droit, aucune indemnité. On a créé les conditions de la corruption, puis on l'a reprochée à ceux qu'on y avait mis. On ne contrôle que ce qu'on reconnaît.

Troisième partie · Ce que nous proposons

« LE BURKINA A OUVERT LA PORTE À L'ARBITRAIRE »

« Des tribunaux sans juristes, sans garanties pour les femmes. »

Troisième partie, chapitre I – le Burkina Faso a installé le 22 mai 2026 des tribunaux coutumiers, sous la loi dite *Faso Bu-Kaooré* : des figures coutumières siégeant en langues nationales, compétentes sur les litiges familiaux, fonciers et communautaires, sans remplacer la justice classique. Il faut saluer ce geste, qui rompt avec un siècle de mépris ; et il faut écouter les critiques, car elles sont sérieuses – arbitraire, absence de juristes, garanties insuffisantes pour les femmes et les jeunes, question du recours. Le principe est juste, et les critiques ne condamnent pas la réforme : elles écrivent son cahier des charges.

« LA COUTUME ET L'ÉTAT NE PEUVENT PAS COHABITER »

« L'un des deux finira par écarter l'autre. »

Chapitres II et VI – la Côte d'Ivoire l'a prouvé sur le sujet qui tue le plus après la route : la terre. Depuis la loi de 1998 sur le domaine foncier rural, la reconnaissance d'un droit commence au village : enquête publique et contradictoire, comité villageois, voisins convoqués qui signent, contestations vidées sur place ; ensuite seulement l'administration délivre le certificat, puis le titre. L'État n'a pas dit à la coutume de s'écarter, et la coutume n'a pas bloqué l'État. D'où la formule de toute la troisième partie : *la coutume établit les faits et réconcilie ; l'État inscrit, garantit et protège les faibles*. Avec la précaution qui manque presque toujours : les droits des femmes et des allochtones inscrits au même registre et avec la même force.

« LE GACACA A ÉTÉ UN DÉSASTRE »

« Pressions, faux témoignages, pas d'avocats. »

Chapitre III – les critiques sont fondées, et la déclaration les écrit. Mais le fait demeure : devant des centaines de milliers de personnes à juger et quelques dizaines de magistrats survivants, le Rwanda a rouvert une institution villageoise, « la justice sur l'herbe », et près de deux millions d'affaires ont été jugées en dix ans – ce qu'aucun tribunal classique au monde n'aurait pu faire. La commission Vérité et Réconciliation d'Afrique du Sud, inspirée de l'*ubuntu*, apporte la leçon inverse : un pays qui n'a pas basculé, mais une réparation matérielle jamais venue, et l'amertume restée. La parole sans la réparation ne referme pas la plaie. Notre droit le savait, qui n'a jamais séparé le pardon de la chèvre.

« CONCRÈTEMENT, QUE PROPOSEZ-VOUS ? »

« Un retour en arrière, ou un rêve. »

Chapitre IV – ni l'un ni l'autre : un dispositif en sept mesures, fait pour être copié et corrigé. Une chambre de palabre reconnue par la loi, de trois à cinq membres – un ancien désigné par la coutume, une femme désignée par les femmes, un jeune désigné par les classes d'âge, et, si une partie le demande, une personne extérieure au village –, avec récusation de droit. Une compétence limitée – terre, dettes, héritages, voisinage – et l'interdiction expresse du sang, du viol, des atteintes aux enfants, de la traite et de toute affaire où une partie risque sa liberté. Une audience publique en langue du lieu. Un registre numéroté, daté, signé, tenu en double et scellé. Un recours devant le juge de l'État. Un accord homologué qui vaut titre exécutoire. Et des membres indemnisés, interdits de recevoir quoi que ce soit des parties.

« CHAQUE VILLAGE JUGERA À SA MANIÈRE : C'EST LA FIN DE L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI »

« Et la coutume écrasera encore les veuves. »

Chapitres V et X – l'objection est la meilleure, et l'auteur y répond deux choses : l'égalité dont on parle est déjà une fiction, car celui qui a un avocat, un téléphone et un cousin au parquet n'est pas jugé comme celui qui n'a rien ; et ce qui est proposé n'est pas moins de droit, c'est une compétence limitée, contrôlée, avec recours sur quatre motifs – compétence, procédure, consentement libre, droits fondamentaux. Les garde-fous ne sont pas négociables : aucune affaire d'héritage, de veuvage ou de violence familiale sans qu'une femme soit de la formation ; aucune chambre ne connaît d'une accusation de sorcellerie ; nul n'est contraint d'aller à la palabre ; mandats de huit ans, par respect pour les Oromo. Laisser la

coutume dehors ne l'a pas réformée : elle a continué de juger, sans témoin et sans recours, dans la cour du chef.

« ET LA RÉCONCILIATION IVOIRIENNE ? »

« On a déjà beaucoup signé, et tenu des commissions. »

Chapitre VII – c'est ce qui a fait écrire cette déclaration, et l'auteur le dit avec prudence, car il s'agit de son pays. Ce qui n'a pas été fait, c'est la palabre : nommer, devant les gens du lieu, ce qui a été pris, ce qui a été brûlé, qui est parti et qui s'est installé, et poser quelque chose jusqu'à ce que la chose soit close. Tant que nous raisonnerons avec l'esprit importé, où il faut un coupable, un procès et une peine, nous n'aboutirons pas : aucun village n'a envie de désigner un coupable parmi ses propres fils. La plupart des rancunes de la crise sont des affaires de terre, de maisons occupées et de récoltes prises ; elles se règlent parcelle par parcelle, sous un arbre, avec un registre. Et il faut quelqu'un qui ne soit d'aucun camp : c'est le rôle que le Bwa Sacré offre, sans demander à personne de quitter sa foi ni son parti – seulement de venir sans eux.

« FILMER UNE PALABRE AVEC UN TÉLÉPHONE, C'EST LA DÉNATURER »

« Vous voulez mettre la machine sous l'arbre. »

Chapitre VIII – la palabre reposait sur la mémoire des présents, et dès que l'ancien meurt et que le petit-fils revient trente ans plus tard avec un avocat, la mémoire ne pèse plus rien contre un papier : le défaut n'était pas dans le jugement, il était dans sa conservation. Le registre est la protection du faible – la veuve, le cadet, l'étranger installé depuis vingt ans –, tenu dans la langue où l'affaire a été plaidée, car ce qui est « posé » n'est pas ce qui est « payé ». La machine peut enregistrer, transcrire, traduire et produire le soir

même un procès-verbal lisible par un juge d'Abidjan sans que personne ait plaidé en français. Trois limites, à lire aussi fort que l'encouragement : rien n'est enregistré sans l'accord des parties ; aucune machine ne juge ; les registres appartiennent aux communautés et à l'État, non à l'entreprise qui fournit l'outil.

« C'EST BEAU, MAIS IL N'Y A PAS D'ARGENT »

« Un État africain n'a pas les moyens d'une justice de plus. »

Chapitre IX – l'auteur répond par des chiffres, ayant passé dix-neuf ans à chiffrer des ouvrages. Une maison d'arrêt se construit, se garde, se nourrit et se soigne, et l'essentiel de la dépense va à des hommes qui n'ont pas encore été jugés ; elle ne produit ni réparation, ni travail, ni impôt, ni paix. Une chambre de palabre siège sous un arbre ou dans une salle de mairie le samedi : une indemnité de session, un registre, une formation courte. Pour le prix d'un seul bâtiment pénitentiaire, on fait vivre des centaines de chambres pendant des années. Le juge qui traite mille affaires par an n'en juge aucune ; avec deux cents, il redevient un juge. Et entre un titre exécutoire sans débiteur solvable et six sacs de riz livrés à la récolte, seule une administration peut préférer le premier. Ce n'est pas une dépense nouvelle : c'est un déplacement de dépense – moins de murs, plus de registres.

« ET LES AVOCATS, QUE DEVIENNENT-ILS ? »

« Vous retirez le droit à ceux qui l'ont appris. »

Chapitre X – l'avocat a plus à faire dans ce système que dans l'ancien : former les chambres, vérifier les registres, porter les recours, attaquer les accords extorqués, défendre la veuve contre une coutume qui voudrait l'écarter. Le Botswana, qui fait siéger des juridictions coutumières depuis soixante ans, n'a pas moins de

juristes : il en a qui servent à quelque chose dans les villages. Aux jeunes qui sortent de la faculté avec un code sous le bras, la déclaration assigne le chantier de leur génération : recueillir les coutumes avant que les anciens ne meurent, et bâtir une doctrine africaine de la réparation. La justice restaurative que l'Occident enseigne et exporte porte un autre nom chez nous : la palabre. Nous n'avons rien à emprunter, seulement à cesser d'avoir honte.

Trois parties, vingt-six chapitres, douze points institués, 34 pages : le lecteur refermera cette déclaration en sachant pourquoi nos langues n'ont pas de mot pour la prison, ce que le kgotla, le gada, le xeer et la case à palabres ont en commun, ce que le tribunal importé a fait perdre à la victime et au village, et comment une chambre de palabre écrite, contrôlée et ouverte aux femmes peut, dès demain, juger sans enfermer et finir par un repas. Écrit daté du 13 septembre 2026, à signer et à ancrer dans la blockchain Bitcoin.

JUGER SANS PRISON

Déclaration du Bwa Sacré sur la justice africaine avant les religions révélées et avant le colon, sur ce qu'on a mis à sa place, et sur la palabre instituée : une proposition pour réparer, pour apaiser la terre et pour réconcilier

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 13 septembre
2026 – an 6263

Édition anglaise : *Judging Without Prison*

Fiche XII – Les quinze écrits

Kamite, reviens au bercail

Kamite, reviens au bercail – les questions de celui qui veut revenir et craint ce qu'on lui demandera, de l'enfant de la diaspora qui ne connaît aucun ancêtre, de celui qui traite les convertis de traîtres, et de celui qui craint qu'une porte ouverte ne soit une porte livrée

Un Noir est un Noir. Il l'est même s'il prie dans une mosquée, même s'il chante dans une église, même s'il ne croit à rien. Le jour où il veut revenir au bercail, que lui dit-on, que lui demande-t-on, que lui fait-on payer ? Cette déclaration répond en instituant : trois questions et pas une de plus, quatre temps qui ne durent pas plus d'un après-midi, aucun reniement, aucun franc – et une seule interdiction, la prudence de gens qui ont déjà été punis d'en avoir manqué. L'auteur y prend sa propre maison pour exemple : cinq pays, deux religions importées, et le retour. En voici les douze questions, et les réponses.

Première partie · D'où nous venons

« SI CES CINQ PAYS SE FONT LA GUERRE, LEQUEL CHOISISSEZ-VOUS ? »

« Un chef doit désigner un camp. »

Première partie, chapitre I – la maison de l'auteur se souvient de Koumbi Saleh, aujourd'hui un champ de pierres en Mauritanie ; puis la Guinée, dans le Mandé, d'où viennent nos noms et nos serments ; puis le Mali ; puis le Burkina, où l'aïeul Sounlé s'installa vers 1834 ; puis, la guerre contre le colon perdue, la Côte d'Ivoire – Kolia, Ouangolodougou, Gagnoa, Abidjan. Cinq États d'aujourd'hui pour une seule famille, et pas un seul de ces déplacements n'a été un

voyage d'agrément. Choisir l'un contre les autres, ce serait choisir contre soi-même : celui qui demande un camp demande, sans le savoir, lequel de mes morts ne compte pas. D'où la première règle : le Kamite ne choisit pas un camp contre un autre Kamite. Et la réponse, qui ferme la déclaration : je choisis mes frères, dans les cinq.

« TON GRAND-PÈRE N'EST PAS D'ICI »

« *Quatre générations ne suffisent pas.* »

Chapitre II – les lignes ont été tracées à Berlin, entre le 15 novembre 1884 et le 26 février 1885, autour d'une table où aucun Africain n'était assis, puis gardées telles quelles au Caire en 1964. Elles passent au milieu des peuples : les Bwa, les Sénoufo, les Yoruba, les Somali, tous coupés. De là vient le mot qui nous a coûté le plus cher, *allochtone*. Regardons les dates : la Côte d'Ivoire existe comme État depuis 1960, et le grand-père de l'auteur vadrouillait déjà entre les mains des colons depuis 1934 ; mieux, de 1932 à 1947 la Haute-Volta a été supprimée et rattachée à la Côte d'Ivoire. Il n'a franchi aucune frontière : c'est la frontière qu'on a déplacée sur lui. Quand on vous dit « celui-là n'est pas d'ici », demandez seulement depuis quand.

« LES CONVERTIS ONT TRAHIS LES ANCÊTRES »

« *Ils ont choisi le livre des autres.* »

Chapitre III – ce n'est pas une conversion, c'est une conséquence, et les six mécanismes se vérifient : la guerre, l'école tenue par une mission où le baptême était le prix du billet, l'état civil où le fonctionnaire écrivait le prénom qu'il connaissait, la faim et le travail tenus par un réseau, le mariage, et la honte – le plus efficace. Pas un seul n'est une faute morale : dites lequel, à la place de celui

qui l'a vécu, vous auriez refusé. Et que l'on entende ceci : nous n'avons jamais quitté une terre sans avoir livré bataille ; en mille ans on n'a pas réussi à nous convertir, parce que nous nous sommes battus à chaque fois. Le départ venait après le combat, en ordre, avec les enfants, les vieux qui savaient et les objets du culte : un repli après bataille n'est pas une fuite. Ceux qui n'ont pas pu partir sont des vaincus, pas des traîtres.

« LE CONVERTI EST L'ENNEMI DE L'INTÉRIEUR »

« Il faut le tenir à distance. »

Chapitre IV – celui de nos frères qui pratique une religion révélée n'a commis aucun crime contre les Kamites : il n'a pas vendu, il n'a pas trahi, il est né dans ce qu'un aïeul a accepté un jour de disette, de peur ou de guerre. La parole contraire est fausse, car elle attribue à un homme la décision de son arrière-grand-père, et dangereuse, car elle découpe les Noirs en purs et en impurs et prépare chez nous la mécanique d'exclusion que nous avons subie. L'auteur va jusqu'au bout : le converti de sa famille, c'est son grand-père, et le migrant aussi. Si le converti est un traître, le président des Kamites est le petit-fils d'un traître. Ce qui vaut pour lui vaut pour tous, sinon ce n'est pas une règle, c'est un privilège. On ne se fait pas rayer d'un sang.

Deuxième partie · Pourquoi le retour est possible chez nous

« QUE DOIS-JE RENIER POUR REVENIR ? »

« Toute maison exige une confession à la porte. »

Deuxième partie, chapitre I – la règle tient en une ligne : on ne peut pas sortir de chez nous, donc on n'a pas à y rentrer. Pas d'adhésion, donc pas de radiation ; pas de profession de foi, donc rien à renier ; pas de clergé, donc personne pour vous retrancher ; pas d'enfer,

donc pas de menace ; pas de paradis, donc rien à vous vendre pour que vous restiez. La nature ne vous a pas quitté, les ancêtres ne vous ont pas quitté, et la tolérance est ce qui rend le retour possible : une maison qui n'a mis personne à la porte n'a besoin d'aucune cérémonie de réadmission. Donc pas d'enquête sur les années passées ailleurs, pas de confession publique, pas d'objet à brûler, pas de nom à changer, pas d'amende, pas un franc. Celui qui réclamerait l'une de ces choses en notre nom vous mentirait, et cette déclaration est votre preuve.

« SANS DOGME COMMUN, COMMENT TENEZ-VOUS ENSEMBLE ? »

« Bwa, Dogon, Yoruba, vodun : vous finirez par vous disputer. »

Chapitre II – chez nous, chacun s'adresse à *ses* ancêtres : je fais des sacrifices aux miens, en quoi cela te concerne-t-il, tu as les tiens. Là où il y a un dieu unique et une révélation unique, il faut que l'un ait raison et l'autre tort ; chez nous il n'y a rien à départager, car tes ancêtres ne sont pas en concurrence avec les miens. Notre unité n'est pas une doctrine commune, c'est une manière commune de traiter les siens – et c'est pourquoi il ne peut pas y avoir d'apostasie : il faudrait un dogme d'où sortir. La science nous a donné raison : l'ADN mitochondrial remonte la ligne des mères, le chromosome Y celle des pères, et tes ancêtres sont physiquement en toi, restés là pendant toutes tes années d'absence. Si le Créateur a fait l'ADN, il a fait lui-même la diversité.

« JE DOIS DONC QUITTER MA MOSQUÉE, MON ÉGLISE »

« Sinon le retour ne compte pas. »

Chapitre III – nous ne demandons pas au frère qui revient de

quitter sa religion, ni le premier jour, ni le dixième an. Un homme peut prier le vendredi et honorer ses ancêtres, aller à la messe le dimanche et verser l'eau à la porte de la maison de son père : cela se fait déjà, tous les jours, dans des millions de maisons africaines. Une femme bwa va offrir un poulet à ses ancêtres, et son mari n'y voit rien d'anormal – c'est la tolérance maximale, si naturelle qu'on ne s'aperçoit pas qu'on la pratique. La formule : nous ne lui demandons pas de venir sans son Dieu, nous lui demandons de venir sans son camp – sans la querelle qui fait qu'un Noir prend parti contre un autre Noir parce qu'un prêcheur ou un parti le lui a demandé. Et la discrétion est un droit : pas de liste publique, personne n'est exposé là où il travaille ni là où il prie.

« VOUS ALLEZ RECRUTER À LA SORTIE DES ÉGLISES »

« Un accueil institué, c'est une campagne. »

Chapitre IV – l'accueil a ses limites, pour que des hommes zélés n'en fassent pas autre chose dans dix ans. Jamais de prosélytisme : nous n'irons chercher personne à la sortie des mosquées ni des églises, nous ne compterons pas de « retours » comme des trophées – nous refusons de faire aux autres ce qui nous a été fait. Jamais d'insulte à la religion dans laquelle notre frère a été élevé, car elle est très souvent celle de sa mère. Jamais de honte : la honte est l'outil qui nous a fait partir, nous ne nous en servons pas pour faire revenir. Jamais d'argent : celui qui réclame un franc en notre nom est un escroc. Jamais d'enfant sans ses parents. Et jamais de jugement sur l'apparence – ni le nom, ni la barbe, ni le voile, ni la croix, ni le passeport : nous avons déjà été jugés par tout cela.

Troisième partie · Comment nous accueillons

« QUE VA-T-ON ME DEMANDER, CONCRÈTEMENT ? »

« Il y a toujours une quatrième question. »

Chapitres I et II – trois questions, et pas une de plus : qui sont tes pères – une invitation, non un examen ; viens-tu en paix avec tes frères – la seule chose que nous exigeons vraiment ; veux-tu être présenté aux tiens – et la réponse peut être non. Sont expressément interdites les questions sur sa religion, sur ce qu'il a fait ailleurs, sur pourquoi maintenant, et toute preuve par un papier, car le papier a servi chez nous à exclure. Puis quatre temps, qui ne durent pas plus d'un après-midi : la parole, la présentation à ses ancêtres – pas aux nôtres –, le repas, et l'inscription s'il la veut, pour ses enfants. La présentation se fait à tout âge : les parents de l'auteur ne l'ont pas présenté, par prudence héritée d'une époque dangereuse, et il se fera présenter. Quiconque ajoute un cinquième temps y ajoute son propre pouvoir.

« JE NE CONNAIS AUCUN ANCÊTRE »

« Mes noms ont été effacés ; on m'a dit que vous nous aviez vendus. »

Chapitres III et VI – ne pas connaître ses ancêtres n'est pas ne pas en avoir : l'ignorance où l'on vous a mis est un crime de ceux qui l'ont organisée. Nos vieux avaient prévu l'homme sans mémoire : on va devant le fétiche et on crache pour se présenter, car le crachat est le souffle et l'eau du corps, ce qu'un homme ne peut ni emprunter ni contrefaire. L'ADN peut rendre une côte et une famille de peuples – une indication, non un acte de naissance. Et une maison peut recevoir un homme dans sa lignée, comme elle l'a toujours fait pour les captifs rachetés et les enfants recueillis : l'auteur s'en porte garant. Quant aux comptes entre nous : pardon, d'abord et sans condition ; et ensuite la vérité – nous qui venions du Ghana,

poursuivis, nos villages brûlés, n'avions pas le temps de vendre qui que ce soit. Ces deux phrases ne se contredisent pas.

« ET SI JE REPARS ? »

« Une maison sans exigence, où l'on entre et sort comme au marché. »

Chapitre IV – on ne fait rien. Pas de menace, pas de malédiction, pas de mise à l'écart de sa famille, pas de rumeur, pas de reprise de ce qu'il a donné ; et le jour où il revient encore, on ne lui fait pas payer son départ. La porte fermée n'a jamais retenu personne : elle a seulement fait des hypocrites, qui restent dedans en n'y croyant plus. L'auteur préfère cent hommes libres qui reviennent d'eux-mêmes à mille hommes enfermés qui n'osent pas dire qu'ils sont partis depuis longtemps. Nous sommes une fédération, pas une église : le jour où le Bwa Sacré aura besoin de menacer pour garder ses membres, c'est qu'il n'aura plus rien à leur offrir, et il méritera de se vider.

« ACCUEILLIR TOUT LE MONDE, C'EST SE LIVRER »

« Une porte ouverte est une porte livrée. »

Chapitre V – c'est la seule interdiction de toute la déclaration : il est interdit de se faire tuer. La tolérance est notre force et elle a failli être notre tombeau : on nous a pris parce que nous étions ouverts. Cajamarca, où un empire avait décidé de ne pas se défendre, n'est pas de la paix mais une abdication déguisée en vertu. Et en 1915 et 1916, nous avons fait la guerre, longtemps ; ce qui y a mis fin, c'est que notre base a été désignée par des gens que nous laissions circuler chez nous alors que nous savions qu'ils servaient dans la colonne d'en face – et l'auteur n'accuse aucun peuple : la leçon est sur nous. Donc nous ouvrons la porte au frère, pas à la lame. Nul n'est reçu en armes, nul n'est reçu dans le secret ; en zone de guerre,

on reçoit hors du village, de jour, devant témoins ; aucune assemblée ne donne un lieu, une date, un effectif, un chemin. On ne fouille pas la foi d'un homme : on regarde ses mains. La défense est défensive, sans milice, et ne s'en prend jamais à un homme parce qu'il prie. Entre se faire massacrer et faire la guerre, il y a tout l'espace de la prudence : tenir sa position tant qu'elle tient, rendre l'attaque coûteuse, ne se replier qu'en ordre. Se soumettre, c'est renier ; se replier après avoir combattu, c'est garder.

Trois parties, quatorze chapitres, douze points institués, 23 pages : le lecteur refermera cette déclaration en sachant qu'un Noir est un Noir, qu'il n'y a pas d'apostasie chez nous, que le frère qui prie ailleurs n'a commis aucun crime, qu'on lui demandera de venir sans son camp et non sans son Dieu, que trois questions et un après-midi suffisent, et que l'on accueille sans rancune mais avec prudence — la porte ouverte, et l'arme à portée. Écrit daté du 13 septembre 2026, à signer et à ancrer dans la blockchain Bitcoin.

KAMITE, REVIENS AU BERCAIL

Déclaration du Bwa Sacré sur l'accueil de ceux qui reviennent, sur la fraternité des Noirs par-delà les religions et les frontières tracées par d'autres, et sur la seule chose que nous interdisons : se faire tuer

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 13 septembre
2026 — an 6263

Édition anglaise : *Kamite, Come Back to the Fold*

Fiche XIV – Les quinze écrits

Kamite, ton voisin est ton frère

Kamite, ton voisin est ton frère – les questions du partisan de l'AES qui traite les autres de vendus, du partisan de la CEDEAO qui traite les autres d'aventuriers, de celui qui reproche à l'auteur son silence sur les gouvernements, et de celui qui croit qu'un sommet suffit

La déclaration sur la justice réglait les querelles entre voisins de village : la borne déplacée, la bête entrée dans le champ. Or nous avons aujourd'hui la même querelle, avec les mêmes mots, entre nos États. Cette suite dit qui profite de nos brouilles et comment on lui sert du petit-lait, pourquoi la confrontation et la collaboration sont deux chemins vers la même maison, et comment la palabre – corrigée, écrite, avec les femmes – peut réconcilier la Côte d'Ivoire avec elle-même et le Sahel avec ses voisins. Elle ne prend parti pour aucun État et ne nomme aucun chef d'État. En voici les vingt-trois questions, et les réponses.

Première partie · Qui profite de nos brouilles

« LA COLONISATION, C'EST FINI DEPUIS 1960 »

« Vous ressassez le passé. »

Première partie, chapitre I – on nous raconte notre histoire comme une suite d'époques séparées, pour faire croire que chaque chose s'est terminée avant la suivante. Regardez autrement : il y a une seule chose, avec un seul objet – tirer de cette terre et de ces hommes le maximum au minimum de prix –, et seul le moyen change. On a vendu l'homme ailleurs ; puis on l'a fait produire sur place par le travail forcé et l'indigénat, jusqu'en 1946 ; puis on a

rendu le drapeau et gardé le reste. La règle : l'adversaire abandonne un moyen dès qu'il devient plus cher que le suivant, et jamais avant – par calcul, jamais par bonté. Donc une querelle entre nous, qui nous coûte à tous les deux et ne lui coûte rien, est pire qu'une erreur : c'est un cadeau.

« DITES-NOUS S'IL FAUT SORTIR DU FRANC CFA »

« Un chef kamite doit trancher. »

Chapitre II – les faits, en technicien : créé le 26 décembre 1945, arrimé au franc puis à l'euro à 655,957, dévalué de moitié le 11 janvier 1994 ; réforme annoncée en décembre 2019, parité et garantie maintenues. Puis les deux lectures : ceux qui défendent la parité fixe – inflation faible, convertibilité, stabilité – ne mentent pas ; ceux qui la contestent – exportations chères, pas d'outil monétaire – ne mentent pas non plus. L'auteur ne dit pas à un État ce qu'il doit faire de sa monnaie ; il dit deux choses : un peuple qui ne fabrique pas sa monnaie n'est pas encore entièrement debout ; et cette question ne doit jamais devenir un motif de brouille entre frères. Celui qui veut sortir vite et celui qui veut sortir lentement veulent la même chose.

« NOS CONTRATS MINIERS SONT PILLÉS PAR L'ÉTRANGER »

« Il suffit de les dénoncer. »

Chapitre III – un contrat léonin ne se voit pas dans le prix affiché mais dans les clauses, et l'auteur les nomme : la clause de stabilité qui gèle la fiscalité pour une génération, les exonérations à l'import, le prix de transfert qui fait apparaître le bénéfice là où l'impôt est faible, la clause d'arbitrage qui confie le litige à un tribunal privé à l'étranger, la part de l'État minoritaire et sans pouvoir. Et ce que

personne n'aime entendre : ces contrats ont été signés par des Africains. L'adversaire propose ; c'est nous qui signons. La première libération n'est donc pas un discours : c'est une salle de juristes et d'ingénieurs capables de lire un contrat ligne à ligne.

« L'EXPLOITATION, C'EST L'ÉTRANGER »

« Chez nous, on ne fait que subir. »

Chapitre IV – le planteur de cacao porte tout et reçoit un prix sans rapport avec la tablette vendue en Europe, car la valeur se crée à la transformation, et elle se crée ailleurs : le pays exporte du poids, les autres exportent de la marque. Mais le manœuvre payé à la journée sans contrat, l'enfant qui porte un sac trop lourd, la femme qui vend au bord de la route douze heures par jour : voilà l'exploitation de l'homme par l'homme, et une part en est exercée par nos propres compatriotes – l'auteur ne l'excuse pas davantage parce qu'elle est locale. D'où la règle de méthode : tout ce qui remonte la chaîne d'un cran vaut mieux qu'un discours entier – un atelier de broyage, une unité d'égrenage, un bureau d'ingénieurs qui fait l'étude au lieu de l'acheter.

« ON NE NOUS DIVISE PLUS, NOUS SOMMES INDÉPENDANTS »

« Diviser pour régner, c'était avant. »

Chapitre V – quelques milliers d'hommes n'ont jamais tenu des millions par la force seule : ils ont trouvé partout deux groupes qui avaient un vieux différend et donné un fusil à l'un. On a classé les peuples en guerriers et paisibles, inventé des chefs là où il n'y en avait pas, tracé des lignes au milieu des peuples. L'économie du procédé doit frapper : il suffit d'entretenir un soupçon, et ce sont les frères eux-mêmes qui font le travail, gratuitement et pendant des

générations. C'est le cœur de la déclaration : nous n'avons plus besoin qu'on nous divise, nous avons appris à le faire seuls – la seule chose que la colonisation nous ait vraiment enseignée.

« UNE BROUILLE ENTRE DEUX ÉTATS, C'EST LEUR AFFAIRE »

« Qu'est-ce que cela change pour le reste du monde ? »

Chapitre VI – regardez la mécanique des jours qui suivent. Le commerce baisse, les camions attendent, le prix monte pour les deux populations, et les marchandises arrivent maintenant de plus loin, payées en devises : premier gagnant, et il n'est ni l'un ni l'autre. Chacun cherche des appuis, qui se paient en contrats, en bases, en votes : chacun donne pour être soutenu contre son frère ce qu'il refusait quand il n'avait pas peur. Et les hommes paient : le commerçant, le berger, l'étudiant inscrit de l'autre côté, la famille coupée en deux par une ligne tracée à Berlin. D'où la phrase à faire circuler : chaque fois que deux pays africains se fâchent, quelqu'un ailleurs boit du petit-lait, et ce n'est aucun de nous deux.

« DONC CELUI QUI N'EST PAS D'ACCORD AVEC VOUS EST UN AGENT DE L'ÉTRANGER »

« Votre texte peut servir à faire taire. »

Chapitre VII – c'est pourquoi la déclaration pose ses limites. Nous ne dirons jamais qu'un Africain qui n'est pas d'accord avec nous est un agent de l'étranger : l'accusation ne se prouve ni ne se réfute, et celui qui l'emploie n'argumente pas, il liquide. Nous ne dirons jamais qu'un État voisin est le domestique de quelqu'un : juger de l'extérieur en deux phrases est le luxe de celui qui n'a rien à signer. Nous ne dirons jamais que tout vient du dehors : celui qui attribue tout à l'ennemi extérieur n'a plus rien à corriger chez lui. Nous ne

nommerons aucun chef d'État. Et l'adversaire n'est pas une race : c'est un intérêt, servi par des hommes de toutes origines, y compris des nôtres.

Deuxième partie · Des méthodes différentes, un seul objectif

« VOTRE SILENCE SUR NOS GOUVERNEMENTS EST UNE LÂCHETÉ »

« Il faudrait choisir. »

Deuxième partie, chapitre I – les Kamites sont dans une quinzaine de pays et sur quatre continents, parfois de deux camps dans le même pays. Le jour où l'auteur prend parti dans une élection, il perd la moitié des siens dans ce pays-là, et surtout la seule chose qu'il possède : le fait de n'être d'aucun camp. C'est une position coûteuse : celui qui veut réconcilier ne peut pas avoir de camp, et si l'on veut demander un jour à deux frères de s'asseoir, aucun des deux ne doit pouvoir dire « tu étais contre moi en telle année ». Les gouvernements changent, les peuples restent : le travail de l'auteur est du côté de ce qui reste.

« CEUX QUI SONT AU POUVOIR ONT TRAHI »

« Ils ont compris, et ils ne font rien. »

Chapitre II – les physiciens appellent horizon des événements la frontière au-delà de laquelle rien ne revient, et celui qui la franchit ne sent rien au passage. Un homme prend le pouvoir avec des idées claires, signe un premier engagement parce qu'il n'a pas le choix ce mois-là, un deuxième pour financer le premier ; un jour il regarde derrière lui et il n'y a plus de chemin. Le drame n'est pas qu'ils n'aient pas compris : c'est qu'ils aient compris trop tard. La leçon est pour les jeunes : tout se joue avant l'horizon, jamais après – le contrat, les négociateurs, l'atelier, la réconciliation avec le voisin tant

que la brouille est une contrariété. Une querelle a une fenêtre ; nous y sommes en ce moment même.

« CEUX QUI ROMPENT FONCENT DANS LE MUR »

« Des aventuriers qui font souffrir leur peuple. »

Chapitre III – l’auteur ne condamne pas la confrontation directe et ne l’applaudit pas non plus : c’est parfois la seule voie. Il y a des situations où l’autre n’a aucune raison de céder tant qu’il ne lui en coûte rien ; des peuples dont l’histoire ne permet plus la patience, car quand on a été humilié trop longtemps la dignité devient un besoin physique. Ce qu’un ingénieur dirait d’un ouvrage : la confrontation a un coût, il faut l’avoir calculé et avoir prévu ce qui remplacera ce qu’on supprime – démolir un pont avant d’en avoir construit un autre, c’est traverser à la nage, et ce sont les plus faibles qui se noient. Mais un frère qui choisit la voie dure reste un frère.

« CEUX QUI RESTENT SONT DES VENDUS »

« Ils gardent les accords et reçoivent les délégations. »

Chapitre IV – l’auteur refuse le mot, en technicien. Il y a des choses qu’on n’obtient qu’en restant dedans : les ports, les corridors, la banque commune, la libre circulation – et une voix dans la salle où l’on décide. Il y a surtout la masse critique : aucun de nos pays, seul, ne pèse assez pour imposer quoi que ce soit sur le prix du cacao ou un contrat d’exploitation, et on ne devient gros qu’en restant ensemble un certain temps. Celui qui collabore aujourd’hui constitue peut-être la masse qui permettra de dire non demain. Cessez de mépriser ceux qui avancent doucement, et cessez de mépriser ceux qui rompent : ce sont deux chemins vers la même maison.

« LA MINORITÉ AIMABLE D'AUJOURD'HUI SERA LA MAJORITÉ EXIGEANTE DE DEMAIN »

« Vous visez une religion. »

Chapitre V – c'est une loi générale, non un reproche : un groupe minoritaire demande la tolérance et met en avant ce qu'il partage ; devenu majoritaire, avec les mêmes textes et les mêmes hommes, il parle de normes communes. Elle vaut pour toutes les grandes religions, pour les partis, pour les États – et elle vaudra pour nous aussi, le jour où les Kamites seront nombreux et puissants ; c'est pour ce jour-là qu'est écrite la règle des ancêtres : chacun s'adresse aux siens, nul n'impose les siens à personne, quel que soit le nombre. Deux conséquences : ne jamais être naïf, donc des règles écrites qui tiendront quand la faveur passera ; et jamais une accusation contre des personnes – le fidèle qui prie à côté de vous n'a pas de plan. Nous combattons des rapports de force et des doctrines ; jamais un homme qui prie.

« MON VOISIN REÇOIT LEURS DÉLÉGATIONS, DONC IL EST CONTRE MOI »

« S'ils veulent me frapper, ils passeront par lui. »

Chapitre VI – le raisonnement paraît solide et il est faux trois fois. Il confond une relation et une intention : un voisin peut avoir gardé une coopération parce qu'il n'a pas d'autre moyen d'équiper son armée, et cela ne dit rien de ce qu'il pense de vous. Il oublie que le voisin a peur aussi : deux hommes qui se surveillent de peur d'être attaqués finissent toujours par s'attaquer. Et il prend la méthode pour l'objectif : celui qui reste dans une organisation n'a pas renoncé à sa souveraineté, il a choisi de la reprendre autrement. D'où la phrase à retenir : faites ponctuellement ce qui vous semble

le meilleur pour vous, et n'oubliez jamais que vos voisins sont vos frères.

« UN VRAI KAMITE DEVRAIT AVOIR UNE SEULE LIGNE »

« Sinon, ce n'est pas un peuple. »

Chapitre VII – nous sommes une fédération de spiritualités, et la déclaration en tire la conséquence politique : une fédération n'exige pas que tous fassent pareil, seulement que personne ne se retourne contre les autres. Un Kamite du Sahel ne vit pas ce que vit un Kamite du littoral : exiger d'eux la même méthode, c'est ne pas savoir où ils habitent. La règle : nous nous jugeons sur l'objectif, jamais sur la méthode. L'objectif est écrit en toutes lettres – sortir du néo-colonialisme, fabriquer ce que nous consommons, transformer ce que nous produisons, former les nôtres, parler nos langues, honorer nos ancêtres sans en demander pardon, et ne plus jamais nous faire tuer. Et la phrase qui vaut serment : soyons kamites, AES ou pas.

Troisième partie · La palabre entre frères

« UN SOMMET, C'EST DÉJÀ UNE PALABRE »

« Les chefs se sont vus, ils ont signé. »

Troisième partie, chapitre I – un sommet réunit les chefs dans une salle climatisée ; six mois plus tard rien n'a bougé, parce que rien n'a été dit. Ce n'est pas une méthode de réconciliation, c'est une méthode d'affichage. La palabre repose sur cinq principes qui en sont l'inverse exact : on ne cherche pas un coupable, car aucun gouvernement ne viendra s'asseoir là où il sera désigné fautif devant son peuple ; on parle publiquement ; on prend le temps ; il y a un tiers qui n'a aucun intérêt dans l'affaire ; et on finit par un repas. Ces

principes valent entre États comme entre familles, parce que les États dont on parle sont voisins pour toujours : ils ne peuvent pas déménager.

« LA TERRE IVOIRIENNE N'A RIEN À VOIR AVEC LA DIPLOMATIE »

« Vous mélangez une technique foncière et des affaires d'État. »

Chapitre II – depuis la loi de 1998 sur le domaine foncier rural, la procédure commence au village : un comité où siègent l'autorité coutumière et les habitants constate publiquement qui a défriché, qui a planté, qui a acheté ; ce qui sort de là est écrit, puis l'État inscrit, borne et garantit. Là où la procédure est réellement appliquée, les conflits fonciers baissent. La formule tient en une ligne : *la coutume établit les faits et réconcilie ; l'État inscrit, garantit et protège les faibles*. Ce n'est pas seulement une technique foncière : c'est un modèle complet de réconciliation, validé par l'épreuve la plus dure, car la terre a été chez nous le combustible de la guerre. Si la méthode a tenu là, elle tiendra ailleurs – en inscrivant les droits des femmes et des allochtones au même registre et avec la même force.

« LA CÔTE D'IVOIRE EST DÉJÀ RÉCONCILIÉE »

« La vie a repris. »

Chapitre III – la vie a repris parce que la vie reprend toujours, mais quelque chose n'a pas été fait, et tout le monde le sait : la palabre. Nommer, devant les gens du lieu, ce qui a été pris, ce qui a été brûlé, qui est parti, qui s'est installé pendant l'absence ; et poser quelque chose jusqu'à ce que la chose soit close. On dira que c'est immense ; non, c'est nombreux : des milliers de petites affaires – une parcelle, une maison, un troupeau, une tombe – dont chacune se règle sous

un arbre en une saison. La méthode importée n'y arrivera pas, car elle exige un coupable. Il faut quelqu'un qui ne soit d'aucun camp : le Bwa Sacré l'offre, sans en tirer un poste.

« DITES CE QUE VOUS PENSEZ DE L'AES ET DE LA CEDEAO »

« Vous n'osez pas juger. »

Chapitre IV – la déclaration décrit la brouille par ses faits publics, sans les interpréter : charte signée à Bamako le 16 septembre 2023, confédération à Niamey le 6 juillet 2024, retrait de l'organisation régionale annoncé le 28 janvier 2024 et effectif le 29 janvier 2025, prélèvement confédéral de 0,5 % en mars 2025, banque confédérale inaugurée le 23 décembre 2025, parlement confédéral réuni le 24 août 2026 ; de l'autre côté, un négociateur mandaté jusqu'à fin 2026 ; et les trois États partagent toujours la monnaie commune. L'auteur n'en tire aucun jugement, ni que ce fut bien, ni que ce fut mal : ce sont des décisions souveraines, et ceux qui les ont prises en répondent devant leurs peuples.

« LES PEUPLES N'ONT QU'À SUIVRE LEURS ÉTATS »

« Une frontière est une frontière. »

Chapitre IV – ce que l'auteur regarde, c'est ce qui se casse entre des gens qui sont une seule et même famille : un Sénoufo de Sikasso et un Sénoufo de Korhogo, un Bwa de Djibasso et un Bwa de l'autre côté de la ligne, les commerçantes du marché, les bergers qui suivent la pluie, les cent mille familles dont la moitié travaille au sud et envoie l'argent au nord – c'est sa propre famille. Ces gens-là n'ont rien décidé et ils paieront tout ; ce sont les lignes qui sont récentes, pas eux. Aux États : réglez vos affaires comme vous l'entendez – mais ne laissez pas la brouille descendre dans les peuples. Une

querelle d'États se répare en deux ans ; une haine entre peuples voisins dure trois générations.

**« LES ÉTATS NE LAISSERONT JAMAIS DES
COMMERÇANTES NÉGOCIER À LEUR PLACE »**

« Votre palabre est une utopie. »

Chapitre V – ce n'est pas un traité, c'est une procédure en sept mesures. La palabre n'est pas un sommet : elle réunit d'abord ceux qui subissent – transporteurs, commerçantes, éleveurs, élus locaux, chefs coutumiers des deux côtés –, et les chefs viennent à la fin, pour entériner ce qui a été construit. Le lieu est un lieu frontière, non une capitale. L'ordre du jour est fait de griefs concrets, jamais de principes : le camion bloqué, le couloir de transhumance fermé, l'élève qui ne peut plus s'inscrire. Aucun communiqué préparé à l'avance. Un registre écrit et scellé, dans les langues du lieu. Les femmes siègent, car ce sont elles qui tiennent le commerce trans-frontalier des vivres. Un tiers sans intérêt, et un repas pour finir. Le Bwa Sacré offre de tenir ce rôle : sans armée ni crédits, c'est ce qui nous rend utilisables.

**« ET EN ATTENDANT QUE LES ÉTATS VEUILLENT
BIEN ? »**

« Vous dépendez de leur bon vouloir. »

Chapitre VI – ce qui se fait à notre niveau, tout de suite, sans la permission de personne : nous ne rompons rien entre nous, et aucune assemblée kamite ne se divise selon les alliances de son État. Nous tenons les liens de famille – les deuils s'annoncent, les mariages se font. Nous tenons un registre des griefs : pas des injures, des faits – le camion bloqué, le troupeau saisi, la femme rançonnée au poste –, datés, vérifiables, sans nommer de responsable poli-

tique. Nous protégeons la parole : aucun compte se réclamant du Bwa Sacré ne relaiera une insulte contre un peuple voisin. Et nous transmettons : un enfant qui sait que sa maison a fait cinq pays ne traitera jamais son voisin d'étranger – le vaccin le moins cher que l'auteur connaisse.

« UNE FORCE KAMITE POUR SÉCURISER LES FRONTIÈRES, ALORS ? »

« Et nommons ceux qui tuent. »

Chapitre VII – nous refusons toute milice, tout groupe armé, toute structure de sécurité se réclamant des Kamites : notre défense protège des vies et un lieu, ne conquiert rien, ne venge rien, et personne ne se servira de la sécurité comme d'un escalier pour prendre un pouvoir sur nous. Nous refusons de désigner un peuple – ni les Peuls, ni les Touaregs, ni les Dioula, ni les Bété, ni les Mossi, ni aucun autre : les crimes sont commis par des hommes, pas par des peuples. Nous refusons de prendre parti dans la politique intérieure d'un État frère, car le jour où cela nous regarderait, nous ne serions plus bons à rien.

« VOUS CHERCHEZ UN POSTE DE MÉDIATEUR »

« Et vous croyez que vos ancêtres avaient tout compris. »

Chapitre VII et onzième point – le Bwa Sacré n'accepte ni financement ni faveur d'aucun camp pour ce travail, car un tiers payé n'est plus un tiers ; il se retire dès qu'on ne veut plus de lui. Et il refuse le triomphalisme : nous ne dirons pas que nous avons trouvé la solution, ni que nos ancêtres avaient tout compris et les autres rien. La palabre a des défauts que l'auteur a écrits lui-même : lente, elle a parfois écrasé les cadets, écarté les femmes, mal traité l'étranger. Il lui manquait l'écrit, nous le lui donnons ; les femmes, nous les y

mettons ; un contrôle, nous l'instituons. Une palabre corrigée – pas un retour en arrière.

Trois parties, vingt et un chapitres, douze points institués, 34 pages : le lecteur refermera cette déclaration en sachant que le colonisateur n'a pas changé mais que sa stratégie change chaque fois que l'ancienne devient trop chère, que nous savons désormais nous diviser seuls, que la confrontation et la collaboration sont deux chemins vers la même maison, et qu'on n'entre pas dans la réconciliation par les principes mais par le camion bloqué et la parcelle contestée – sous un arbre, avec un registre, et un repas pour finir. Soyons kamites, AES ou pas. Écrit daté du 13 septembre 2026, à signer et à ancrer dans la blockchain Bitcoin.

KAMITE, TON VOISIN EST TON FRÈRE

Déclaration du Bwa Sacré sur la palabre entre nos États : réconcilier la Côte d'Ivoire avec elle-même, réconcilier l'Alliance des États du Sahel avec ses voisins, et cesser de faire boire du petit-lait au néo-colonisateur

Déclaration de BAZURU, Président du Bwa Sacré · Abidjan, le 13 septembre
2026 – an 6263

Édition anglaise : *Kamite, Your Neighbour Is Your Brother*

Fiche XV – Les quinze écrits

Le Sceau

Le Sceau – les objections qu'on lui opposera, et ce qu'il y répond

On croit que la difficulté est de dater. Elle ne l'est pas : dater est un problème résolu depuis longtemps. La difficulté est dans ce qu'on livre en signant. Les outils que le monde propose exigent, pour apposer une marque sur un document, qu'on leur remette le document – et le plus souvent qu'on leur confie aussi la clé, de sorte que ce n'est même plus nous qui signons. Pour un poème, passe encore. Pour la liste des membres d'un sanctuaire, il n'en est pas question. Cet acte institue donc, avant l'horodatage, une norme de signature. En voici les objections, et les réponses.

« DE TOUTE FAÇON, POUR SIGNER IL FAUT ENVOYER LE DOCUMENT. »

« C'est la norme qui l'impose, vous n'y pouvez rien. »

Sections III et IV – non : ce n'est pas la norme, c'est le service. PAdES ne décrit qu'un conteneur – comment une signature se loge dans le fichier – et ne dit nulle part que le fichier doit voyager ; RFC 3161 ne reçoit qu'une empreinte. Le monde a confondu les deux couches, et il avait intérêt à les confondre. Ce qui sort, dans la norme kamite, ce sont soixante-quatre caractères, dont nul ne remonte à rien – ni au texte, ni à sa langue, ni au nom qui y figure. Et le document scellé s'ouvre quand même dans n'importe quel lecteur du monde : **la compatibilité ne coûte rien**. Et l'objection « nos prestataires sont sérieux, ils chiffrent » manque le sujet : le chiffrement au repos ne protège pas de celui qui détient la clé de

déchiffrement. La question n'est pas « sont-ils honnêtes ? » mais **ai-je besoin qu'ils le soient ?**

« VOUS STOCKEZ QUAND MÊME NOS DOCUMENTS, COMME LES AUTRES. »

« Vous avez un coffre, donc vous mentez. »

Section IV et articles quatrième et cinquième – sceller et conserver sont deux métiers. Sceller ne demande que l'empreinte. Conserver demande le fichier, forcément, car on ne garde pas ce qu'on n'a pas : celui qui devra produire un acte dans cinquante ans a besoin d'un coffre, et ce coffre est un engagement lourd, pas un abus. La règle ne condamne donc pas le coffre : elle interdit qu'on soit obligé d'y passer. **Le coffre est un service, jamais un péage.** Et la section XI dit sans rien cacher où en est l'implémentation de référence, ce qui est conforme et ce qui reste à constater.

« COMMENT SAVOIR SI UN OUTIL EST CONFORME ? »

« Il faudrait être ingénieur pour juger. »

Section V – trois niveaux, une seule question : qu'est-ce qui quitte la machine du signataire ? Niveau zéro, l'enveloppe : le document monte, la clé est chez le prestataire. Niveau un : seule l'empreinte part, le document est sauf, mais la clé reste dans les coffres d'autrui – la moitié du chemin. Niveau kamite : rien que l'empreinte, et la main au titulaire. Pour juger sans aucune compétence, l'épreuve tient en cinq mots : **débranchez le réseau, et signez.** Une implémentation conforme signe hors ligne ; celle qui refuse a déjà répondu.

« SI JE PERDS MA CLÉ, JE PERDS TOUT. »

« Personne pour rouvrir la porte ? »

Section VI – l'objection sérieuse, et l'acte ne fait pas semblant. La

copie hors ligne, car on ne range pas la clé du grenier dans le grenier ; le partage entre témoins, où le secret est découpé en parts dont une seule ne dit rien, trois sur cinq ou quatre sur sept – l'arbre à palabres écrit en mathématiques ; et le renouvellement. Perdre sa clé, c'est perdre la faculté de signer demain : **les actes scellés hier demeurent valides**. Ce que le Bwa Sacré ne fera jamais : garder une copie « pour dépanner ». Un service qui peut vous dépanner peut vous remplacer.

« CHEZ VOUS RIEN N'EST ÉCRIT, VOTRE PAROLE NE VAUT RIEN. »

« Vous n'avez pas d'archives. »

Section VII – nous en avons : elles étaient parlées, tenues par des hommes dont c'était la charge, et elles ont porté des lignées plus longtemps que bien des registres de papier. Ce qui leur manquait n'était pas la rigueur, c'était une date. Le sceau scelle donc la parole enregistrée comme un écrit – même empreinte, même ancrage, même valeur, et dans la langue où elle a été dite : **l'enregistrement est l'acte**. Le cahier brûle ; la voix, une fois scellée, ne brûle pas. La même section reconnaît la *création originelle* – la première fois d'une chose, qu'aucune norme étrangère ne voit, parce qu'elles ont été écrites pour des sociétés où tout était déjà écrit. Nous sommes un peuple de créations originelles.

« VOUS AVEZ DÉJÀ UNE NORME POUR LES ÉTATS. POURQUOI UNE DEUXIÈME ? »

« Vous vous faites concurrence à vous-même. »

Section X – ce n'est pas un désaccord, c'est une différence d'adresse. La NAOA parle aux États par leurs institutions : elle propose, elle attend un comité, une majorité qualifiée, une reconnaissance

régionale – quatre ans au moins, et c’est la bonne voie, car un titre foncier ne vaut que si l’État le reconnaît. Le Sceau ne demande rien : il s’adresse au Kamite de Bahia, de Kingston ou de Montreuil, qui n’a pas de Chambre et qui a besoin d’une date ce soir. L’une obtiendra force de loi ; l’autre n’aura jamais que la force d’un fait vérifiable. **La première est la souveraineté de nos institutions, le second celle de chacun des nôtres.**

« POURQUOI UNE DATE KAMITE ? LE MONDE COMPTE EN 2026. »

« C’est une coquetterie de calendrier. »

Section VIII – un peuple qui ne date rien dans son propre compte finit par croire que son temps n’a pas commencé. Le sceau écrit donc deux dates : le jour kamite, *an 6263, 25^e jour du deuxième mois*, et l’heure universelle à côté, parce qu’un horodatage sans heure ne distingue pas deux actes du même jour. Notre année n’a d’ailleurs aucune correction à faire : ancrée à ses deux bouts, elle se rouvre au même point, bissextile ou non.

« ENCORE UN TAMPON QUE PERSONNE NE RECONNAÎTRA. »

« Qui vous a donné autorité pour sceller ? »

Sections IX et XI – personne, et c’est le point : il n’y a rien à reconnaître, parce que la preuve ne passe pas par nous. Quatre gestes, aucun qui demande notre permission. L’acte écrit son prix lui-même : nos certificats ne figurent pas dans les magasins de confiance des grands éditeurs, et un lecteur affichera « validité inconnue ». C’est le même choix tenu jusqu’au bout : entrer dans ces listes, c’est se soumettre à leur audit et à leur juridiction. Un

bandeau vert dit qu'une autorité a reconnu un émetteur ; il ne dit pas qu'un document est vrai.

« IL FAUDRA DONNER SON NOM, DONC S'EXPOSER. »

« Chez nous, se faire connaître coûte cher. »

Articles second et douzième – le nom civil n'est jamais exigé : le sceau nomme une charge, un titre, une maison, un sanctuaire ou un auteur, et cette faculté est de droit. La règle est écrite dans les deux sens : nul n'est tenu de paraître, nul n'est tenu de se cacher. Et le registre n'inscrit que des empreintes et des titulaires : une fuite n'y livrerait aucun document, car **la meilleure protection d'un secret n'est pas le coffre, c'est de ne pas l'avoir.**

Un document qui ne sort jamais, une clé qui n'est qu'à son titulaire, la première fois d'une chose reconnue, la parole scellée comme l'écrit, un registre qui ne contient rien à livrer : le lecteur aura, à la question « faut-il livrer pour prouver ? », la réponse que cet acte institue en douze articles – **on peut prouver sans montrer.** On nous a demandé nos papiers pendant un siècle, et l'on ne nous en donnait pas. Nous tenons désormais notre registre, nous le datons dans notre temps, et nous ne remettons plus rien à personne.

LE SCEAU

Acte du Bwa Sacré instituant le sceau des Kamites, la norme kamite de signature, son registre et son horodatage dans le calendrier kamite

Déclaration solennelle de KING BAZURU, Vénérable et Président des Kamites · Abidjan, le 18 septembre 2026 – an 6263, 25^e jour du deuxième mois

Édition anglaise : *The Seal*

Fiche XVI – Les quinze écrits

La Clé du Kamite

La Clé du Kamite – les objections de celui qui doit s’y mettre, et ce qu’elles reçoivent

L’acte *Le Sceau* a dit la règle ; il restait la main. Cette conduite est le seul de nos écrits qui ne demande pas d’être approuvé mais d’être exécuté : elle prend un homme qui n’a rien, et le laisse avec une clé qui n’appartient qu’à lui, un identifiant inscrit au registre, et la faculté de dater ce qu’il écrit sans demander la permission de personne. Douze chapitres, une épreuve de conformité, un aide-mémoire, une annexe. Voici ce qu’on objecte quand vient le moment de s’y mettre – et ce que le livre répond.

« C’EST DE LA CRYPTOGRAPHIE. CE N’EST PAS POUR MOI. »

« Il faut être ingénieur ; moi je suis commerçant, ou vieux, ou les deux. »
Chapitres II et IV – tout le livre tient dans un renversement que n’importe qui comprend : **on ne range pas une clé, on range de quoi la refaire.** Ce qu’on garde, ce n’est pas un fichier qu’il faudrait protéger, c’est une graine : vingt-quatre mots écrits à la main sur du papier, et un nom qu’on ne dit à personne. La machine fait le reste, et la refait à l’identique chaque fois qu’on la lui redonne. Un homme qui sait recopier vingt-quatre mots sait faire sa clé.

« DU PAPIER ? À L’HEURE DU NUAGE ? »

« Mettez-moi ça dans un compte, je le retrouverai partout. »

Chapitres III et VI – un compte est un endroit dont on peut être dépossédé, et dont le gardien peut aller sans vous. Le papier ne se pirate pas à distance, ne se suspend pas, ne demande pas de mot de

passé qu'on oublie ; et il a déjà servi : nos pères tenaient leurs registres dans la mémoire d'hommes dont c'était la charge, avec des parts, des témoins et des paroles exactes. La clé de travail, elle, vit dans l'élément sécurisé de l'appareil : **elle y entre et n'en ressort jamais**, pas même pour l'application qui s'en sert.

« SI J'OUBLIE MON NOM, TOUT EST PERDU. »

« Vous me demandez de retenir un secret que je n'écris nulle part. »

Chapitres IV et X – c'est l'objection juste, et le livre ne fait pas semblant. Le nom est le vingt-cinquième mot : sans lui, les vingt-quatre mots trouvés par un voleur ne donnent aucune clé utile ; sans les vingt-quatre mots, le nom seul ne donne rien non plus. C'est pourquoi les deux ne voyagent jamais ensemble et ne dorment jamais au même endroit. Le chapitre X traite les six cas, celui-là compris, et le remède est toujours le même : **on ne récupère pas une clé perdue, on en fait une neuve et on comparaît au registre.**

« POURQUOI REFAIRE LA CLÉ TOUS LES ANS ? »

« Si elle est bonne, elle est bonne. C'est de la complication. »

Chapitre IX – parce qu'une clé qui dure vingt ans est une clé qui a vingt ans pour fuir. Le renouvellement se fait pendant les cinq jours hors du temps, du 21 au 25 juillet, et le compteur de rotation *est* l'année kamite : la clé porte sa date dans sa fabrication même. Le piège est dit en toutes lettres et il n'est pas évident : pendant ces cinq jours, on dérive l'année qui *s'ouvre*, non celle où l'on se tient. La cérémonie est courte, elle revient une fois l'an, et l'ancienne clé signe la nouvelle : la chaîne ne se rompt pas.

« J'AI PERDU MON TÉLÉPHONE. »

« Donc j'ai perdu ma signature. »

Chapitre X – non : vous avez perdu un appareil. Les six cas sont écrits et distingués, car ils ne se traitent pas pareil : l'appareil perdu ou cassé mais la graine en main ; la graine perdue mais l'appareil vivant ; la clé compromise, où l'on **révoque d'abord et l'on refait ensuite** ; le renouvellement manqué ; tout perdu, où l'on comparaît au registre sur preuve ; et la disparition du titulaire. Chaque cas a son ordre de gestes, et l'ordre compte.

« SI L'ON RÉVOQUE, TOUT CE QUE J'AI SIGNÉ TOMBE. »

« Alors mes actes anciens ne valent plus rien. »

Chapitre XI – c'est la confusion la plus répandue, et elle vient d'ailleurs. Révoquer ne dit pas « ce qui a été signé est faux » ; révoquer dit « à partir de cet instant, cette clé ne signe plus ». Ce qui sauve le passé, c'est l'ancrage : un acte dont l'empreinte est entrée dans un bloc avant la révocation est daté par la chaîne elle-même, et **aucune décision postérieure ne peut le faire reculer dans le temps**. C'est pour cela que l'on ancre le jour même, et pas plus tard.

« COMMENT SAVOIR SI L'OUTIL QU'ON ME VEND EST CONFORME ? »

« Tout le monde dit qu'il respecte la vie privée. »

L'épreuve de conformité – quatre gestes, aucun qui demande une compétence. **Débranchez le réseau, et signez** : si l'outil refuse, il envoyait votre document. Demandez l'export de vos actes, de vos certificats et de vos preuves d'ancrage dans des formats ouverts : s'il faut négocier, payer ou attendre, vous êtes captif. Demandez à voir ce qui sort sur le réseau : au niveau kamite, ce sont soixante-quatre

caractères et rien d'autre. Et demandez qui peut vous dépanner si vous perdez tout : **un service qui peut vous dépanner peut vous remplacer.**

« IL FAUDRA DONNER MON NOM, DONC M'EXPOSER. »

« Chez nous, figurer sur une liste peut coûter cher. »

Chapitres VII et XII – le registre n'inscrit que des empreintes et des titulaires, et le titulaire peut être une charge, un titre, une maison ou un auteur : le nom civil n'est jamais exigé. Le 09 discret est écrit pour celui que nommer mettrait en danger, et la règle vaut dans les deux sens – **nul n'est tenu de paraître, nul n'est tenu de se cacher.** Un même homme peut d'ailleurs porter plusieurs identifiants sans que rien ne les relie publiquement : jamais deux ne partagent une clé, car ce serait les nouer pour toujours.

Une graine plutôt qu'un coffre, un nom qui n'est écrit nulle part, une clé qui ne sort jamais de l'appareil, un renouvellement aux cinq jours hors du temps, et un registre qui ne contient rien à livrer : le lecteur qui ferme ce livre n'a plus besoin qu'on lui accorde une signature – **il en fabrique une.** L'acte avait dit la règle ; celui-ci met la main dessus. Et l'annexe fige les paramètres, pour que l'ingénieur qui écrira son propre outil retrouve, à partir de la même graine, exactement la même clé – dans dix ans, et sans nous.

LA CLÉ DU KAMITE

Conduite pratique du 09 : créer sa clé, la garder, la renouveler aux cinq jours hors du temps, la remplacer

Établie par KING BAZURU, Vénérable et Président des Kamites · Abidjan, le

19 septembre 2026 – an 6263, 26^e jour du deuxième mois

En application de l'acte *Le Sceau* · Édition anglaise : *The Key of the Kamite*

LE GUIDE DU KAMITE DEBOUT

Pourquoi lire – le volume et ses quinze écrits, en seize fiches

KING BAZURU

Président des Kamites

Première publication

Abidjan, le 20 septembre 2026

an 6263 de l'ère kamite, 27^e jour du deuxième mois

Identifiant IANA : PEN 65878

OID : 1.3.6.1.4.1.65878.3.1 – 3.6, 2.30 et 2.31

Édition anglaise : *The Guide to The Kamite Stands*

bwa-sacre.org

© 2026 – Bwa Sacré. Tous droits réservés

Signé électroniquement par
KING BAZURU
09S-BAZURU01-9
2026-09-20 04:27:36 UTC
Pixel Sceau